coallia

pour l'insertion, vers l'autonomie



O RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016









SOMMAIRE

| LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2016 | 4 |
|---|----|
| IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DE NOS ÉTABLISSEMENTS | 6 |
| LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS | 7 |
| SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DES QUATRE PÔLES | 8 |
| LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ | 10 |
| L'HÉBERGEMENT SOCIAL | 14 |
| L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL | 18 |
| LA PROMOTION SOCIALE | 22 |
| SOLEILS ET PAPILLES | 24 |
| COALLIA SOLEIL | 25 |



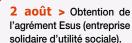


| LA MAÎTRISE D'OUVRAGE | . 26 |
|--|------|
| L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE ET LA SÉCURITÉ | . 27 |
| QUALITÉ, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL | . 28 |
| LES RESSOURCES HUMAINES | . 29 |
| SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET CODÉVELOPPEMENT | . 34 |
| LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016 | . 36 |
| ORGANISATION ET GOUVERNANCE | 40 |
| RÉSEAUX ET PARTENARIATS | . 42 |
| GLOSSAIRE | 43 |

LES TEMPS FORTS • de l'année 2016

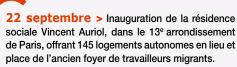
30 janvier > Inauguration de la résidence autonomie Le Clos Baret à Bruyères-le-Châtel (Essonne) d'une capacité de 66 logements, aujourd'hui intégrée à Coallia Solidaire, filiale de Coallia.

15 mars > inauguration de la résidence sociale Hayeps, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). L'ancien bâtiment, centre de formation de Coallia, a été démoli pour laisser place à une résidence de 42 logements autonomes destinés aux résidents du foyer Bara qui subira, à terme, une opération de démolition-reconstruction.



20 septembre > Inauguration de la maison d'accueil spécialisée (MAS) Les Petites Pierres de Saint-Pierre-de-Plesguen (Ille-et-Vilaine) d'une capacité de 41 places (37 places d'hébergement 11 septembre > Troisième participation de Coallia à la course La Parisienne. Cette année, 41 coureuses composaient l'équipe Coallia.

20 juin > Organisation du colloque De la protection à l'intégration : regards croisés sur la réinstallation des réfugiés syriens, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, avec notamment les interventions d'Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, Jean-Jacques Brot, préfet chargé de la mission de coordination pour l'accueil des réfugiés syriens et irakiens auprès du directeur général des Etrangers en France, Sylvain Mathieu, délégué interministériel à l'Hébergement et l'accès au logement (DIHAL), Didier Leschi, directeur général de l'OFII*, Louis Gallois, président de la FNARS*.





2 octobre > Pour la 2º année consécutive, Coallia était au rendez-vous d'Odysséa Paris. Une vingtaine de salariés ont pris le départ des différentes courses organisées au profit de la recherche contre le cancer



1er octobre > Pose de la première pierre de la résidence sociale Madeleine Delbrêl à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Le chantier s'achèvera en 2018 pour laisser place à 86 logements individuels et autonomes.



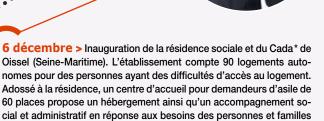






14 décembre > Arrêté d'autorisation concernant la reprise en gestion d'un Ehpad de 80 lits à Morières-Lès-Avignon (Vaucluse) par Coallia Solidaire, filiale de Coallia.

8 décembre > Concert classique organisé par l'association Note et Bien et Coallia au profit du fonds de dotation Stéphane Hessel. La représentation a permis de collecter des dons en soutien à un projet d'adduction d'eau potable réalisé à l'initiative de résidents de Coallia.





Colloque Violences conjugales : quels partenariats, quels accompagnements, organisé en partenariat avec le Centre hospitalier de Soissons à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

29 novembre > Inauguration de l'extension de l'Ehpad La Garenne à La-Grande-Paroisse (Seine-et-Marne) portant la capacité de l'établissement de 19 à 60 places d'hébergement complet.

dont la procédure de demande d'asile est en cours.

14 novembre > Coallia est lauréate de l'appel à projet pour la création de 15 places de lits d'accueil médicalisé à Brest (Côtes-d'Armor).

9 novembre > Ouverture de la résidence pour jeunes actifs de Vertou (Loire-Atlantique), premier établissement issu d'un partenariat avec ICF Atlantique.

établis riat avo

are d'une VEFA* avec Linkcity, promoteur d'un vermière pierre d'un Ehpad* à La Queue-en-Brie (Valde-Marne), future propriété de Coallia, proposant 112 places d'hébergement permanent et 10 places d'accueil de jour. Conçue dans le cadre d'une VEFA* avec Linkcity, promoteur du projet, l'opération s'achèvera en décembre 2017. L'Ehpad ouvrira ses portes au premier trimestre 2018.



12 octobre > Coallia remporte 2 prix dans le cadre du festival Fimbacte. Le trophée solidarité pour la pension de famille Michel Galabru de Péronne (Somme) et les restaurants Soleils et Papilles et le trophée or du cadre de vie pour le projet Viv'eau : moins d'eau ici, plus d'eau là-bas.



LES PUBLICS accompagnés

Loger, héberger, accompagner et prendre soin : Coallia remplit ces missions au quotidien auprès des publics les plus vulnérables.

| | Logeme accompag | | | Hébergement social | | | gnement o-social | Promotion sociale |
|---|--------------------------|--|-------------------|--|---|--------------------|--|--|
| | Travailleurs migrants | Publ vulnéra mère isolée jeune | ble, es es, | Sans-abri, personnes en situation d'exclusion | Réfugiés et demandeurs d'asile | Personnes âgées | Personnes en situation de handicap | Personnes en difficulté d'insertion, sans emploi et / ou sans qualif. |
| Foyers de travailleurs migrants | | | | | | | | |
| Résidences sociales ex-FTM | | | | | | | | |
| Résidences sociales ex-nihilo | | | | | | | | |
| Pensions de famille | | | | | | | | |
| Accueil d'urgence et hébergement de demandeurs d'asile | | | | | | | | |
| Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) | | | | | | | | |
| Centres d'hébergement d'urgence | | | | | | | | |
| Intermédiation locative | | | | | | | | |
| Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non | | | | | | | | |
| Accueils de jour | | | | | | | | |
| Etablissements d'hébergement pour personnes en situation de handicap | | | | | | | | |
| Formation | | | | | | | | |
| Accompagnement social | | | | | | | | |

Les travailleurs migrants sont, pour les trois quarts, originaires de l'Afrique subsaharienne (57%) et du Maghreb (18%). En majorité vieillissants (retraités pour une large part), ils n'envisagent cependant plus leur retour définitif au pays.

Les publics fragilisés et personnes en situation d'exclusion sont, par exemple, des mères isolées et vulnérables, des jeunes travailleurs aux faibles ressources, certains jeunes en grande difficulté ou encore des sans-abri.

Les réfugiés et demandeurs d'asile étaient, dans les années 1970, en provenance d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est. Ils sont aujourd'hui originaires de la République démocratique du Congo, de Russie, du Kosovo, du Nigéria

ou encore de Géorgie et, depuis peu, de Syrie (60 % du contingent accepté par la France).

Les personnes âgées dépendantes ou non, de plus en plus nombreuses, nécessitent des prestations personnalisées en établissements d'hébergement ou dans le cadre d'accueils de jour et d'aides à domicile. Coallia soutient également les aidants familiaux.

Les personnes en situation de handicap: dans l'esprit de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, Coallia propose des dispositifs variés, adaptables à chaque individu de cette population numériquement stable mais dont les besoins restent importants.



SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

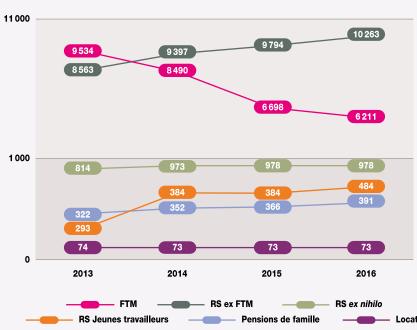




travailleurs migrants.

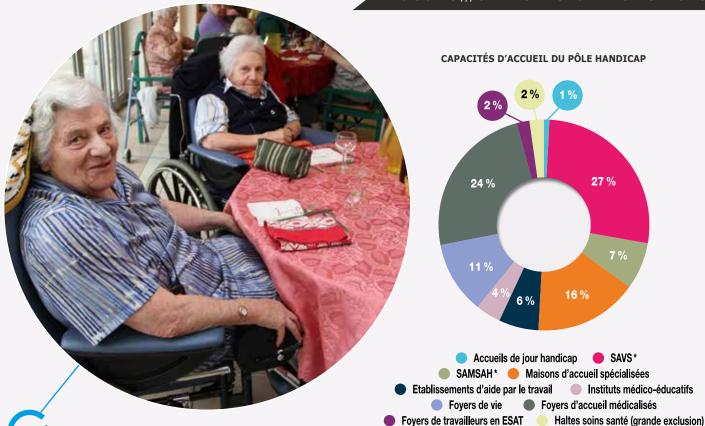
- > Pensions de famille et résidences pour jeunes poursuivent leur développement.
- > La mixité du public s'intensifie au profit de populations d'origine française, des femmes et des jeunes.

ÉVOLUTION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DU SECTEUR LOGEMENT ACCOMPAGNÉ



HÉBERGEMENT SOCIAL

- > Coallia s'est fortement mobilisée en faveur de l'accueil des migrants issus des campements calaisiens et parisiens : 38 établissements ouverts totalisant 1521 places.
- > Coallia est le principal opérateur national du premier accueil des demandeurs d'asile, avec 6 plateformes ouvertes en 2016.
- > 4889 nouveaux demandeurs d'asile ont été accueillis dont plus de 70 % en Cada.
- > Nous avons participé activement à l'accueil de personnes en situation d'exclusion via nos dispositifs de veille sociale (549 places).

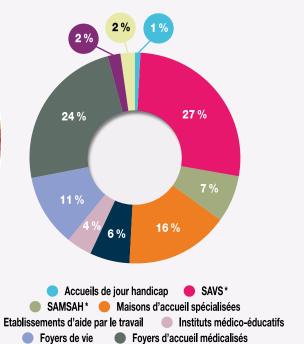


MÉDICO-SOCIAL

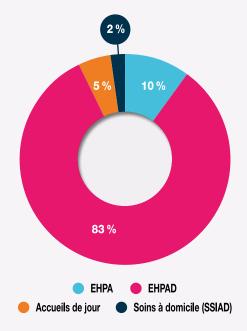
- > Le pôle "handicap" s'est étoffé avec l'ouverture d'une MAS* en Bretagne et le début des travaux pour la création d'un foyer de vie dans la Somme.
- > Le pôle "personnes âgées" est marqué principalement par la création de la filiale Coallia solidaire.
- > Une première structure de soutien aux aidants familiaux a ouvert.



CAPACITÉS D'ACCUEIL DU PÔLE HANDICAP



CAPACITÉS D'ACCUEIL DU PÔLE PERSONNES ÂGÉES



PROMOTION SOCIALE

- > Face à un modèle économique extrêmement concurrentiel, Coallia a mis fin à l'activité "formation".
- > L'activité se poursuit à travers les dispositifs d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) et l'accompagnement social lié au logement (ASLL) avec 786 ménages suivis dont 322 ménages relogés.
- > Le pôle d'accompagnement des migrants vieillissants s'est enrichi de l'accompagnement des jeunes placés sous main de justice.

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Crise du logement, fragilisation des ménages, crise migratoire, stigmatisation de certains publics : une réalité sociale à laquelle Coallia tente de faire face avec engagement et dynamisme en apportant des solutions d'habitat diversifiées et un accompagnement adapté.

Au sein de Coallia, le pôle Logement accompagné (foyers de travailleurs migrants, résidences sociales, pensions de familles, résidences pour jeunes...) totalise un parc de 18 400 places réparties majoritairement dans les régions lle-de-France, Normandie, Hauts-de-France, Centre-Val-de-Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Bretagne.

Dans la volonté d'offrir une solution de logement aux ménages les plus fragiles et un accompagnement de proximité, les dispositifs d'insertion par le logement se caractérisent par leur diversité et leur souplesse.

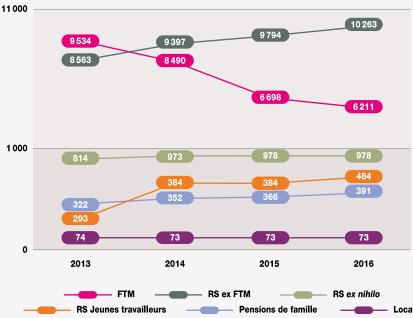


Le parc géré par Coallia se répartit comme suit :

- > 6211 places en FTM* (contre 6698 en 2015);
- > 11 241 logements en résidences sociales, soit une hausse de près de 500 places par rapport à l'année 2015. Il s'agit en majorité de résidences sociales issues de la transformation des foyers de travailleurs migrants. Les résidences sociales ex-nihilo représentent 978 logements;
- > 391 logements en pensions de famille ;
- > 484 logements destinés aux jeunes, au sein de foyers de jeunes travailleurs ou de résidences sociales pour jeunes actifs ;
- > 73 logements locatifs.



ÉVOLUTION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DU SECTEUR LOGEMENT ACCOMPAGNÉ





ÉVOLUTION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DU SECTEUR LOGEMENT ACCOMPAGNÉ



La requalification des foyers de travailleurs migrants : 20 ans d'engagement

Le plan de traitement des foyers de travailleurs migrants poursuit son rythme de croissance avec, cette année, une offre nouvelle de 500 logements autonomes, meublés et équipés, qui permettent aux résidents de se sentir pleinement chez eux tout en disposant d'espaces collectifs pour se réunir.

L'année 2016 a été marquée par d'importants chantiers parisiens, mobilisant fortement les équipes opérationnelles et fonctionnelles, avec :

- > la fermeture et le lancement des travaux de restructuration de 5 foyers de travailleurs migrants représentant près de 800 lits (les foyers Lorraine et Romainville dans le 19e arrondissement de Paris, le foyer Clisson dans le 13e, le foyer Caillé Chapelle dans le 18e et le foyer du Retrait dans le 20e),
- l'ouverture de deux résidences sociales issues du traitement de FTM (la résidence Hautpoul dans le 19e arrondissement de Paris et la résidence sociale Terres-au-Curé dans le 13e), d'une capacité respective de 106 et 118 logements.

De l'autre côté du périphérique parisien, le traitement du foyer Bara (410 lits en dortoirs) à Montreuil en Seine-Saint-Denis, se poursuit avec l'ouverture de deux résidences sociales. La création de ces deux établissements de taille plus modeste, à savoir 42 logements pour la résidence sociale Hayeps et 104 logements (115 places) pour la résidence sociale Voltaire, est très appréciée des résidents. En dépit des réserves exprimées par les résidents lors

du diagnostic social quant au fait de quitter le foyer Bara, le nombre de demandes de logement au sein de ces nouvelles résidences était supérieur à la capacité d'accueil.

D'importants chantiers ont également été engagés en Seine-Saint-Denis avec la fermeture du foyer de travailleurs migrants du Bourget (313 lits) et le relogement des résidents, en partie en resserrement au sein du premier bâtiment et sur un site provisoire en attendant la livraison finale de la résidence sociale en 2019.

Quant au traitement du foyer Calmette et Guérin à Aulnay-Sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le chantier s'achève début 2017 avec la création de deux résidences sociales de 180 et 170 logements. Les résidents pourront ainsi intégrer un logement autonome après des années de resserrement pour certains. L'ancien foyer de 360 lits à chambres multiples sera démoli.

Enfin, après 4 années de chantier, la résidence sociale Brindeau au Havre a ouvert ses portes en juillet 2016. Elle propose 140 logements autonomes à destination de personnes seules, de couples et de familles monoparentales. Avec la livraison de cette résidence sociale, le territoire de la communauté d'agglomération havraise offre désormais un parc de résidences sociales en lieu et place des anciens foyers de travailleurs migrants, tous rénovés pour le parc Coallia.

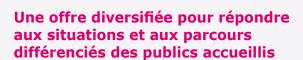
Le graphique ci-dessus montre le dynamisme du PTFTM* depuis 5 ans. Avec un nombre de lits en foyers en diminution constante depuis 5 ans (– 4000 lits depuis 2011), les logements en résidences sociales constituent aujourd'hui plus des trois quarts du parc destiné à l'accueil des anciens travailleurs migrants.



MOUS* Relogement

Par-delà ces ouvertures, ces fermetures, ces chantiers, ce sont également et surtout des hommes qui sont déplacés, qui ont changé de lieux de vie, qui ont dû changer leurs habitudes, leurs trajets pour se rendre au travail, chez le médecin... Des hommes qui ont été accompagnés par les équipes de terrain de Coallia et plus particulièrement par le pôle MOUS Relogement mis en place en 2008. Ce pôle comprend une équipe d'intervenants sociaux dont la mission est d'aider et d'accompagner les résidents tout au long du processus de relogement.

Pour autant, le travail de cette équipe mobile ne s'arrête pas au seuil de la porte du nouveau logement. Il se poursuit au-delà pour favoriser l'intégration du résident dans son nouvel habitat et le sensibiliser aux nouvelles règles de fonctionnement. Au travers de visites individuelles et d'actions collectives sur le tri sélectif ou les économies d'énergie, l'équipe Mous Relogement crée les outils qui participent au changement de pratiques. Comme le souligne un chargé de relogement : "Le relogement c'est plus qu'un déménagement, c'est une véritable mutation".



Parallèlement à la politique soutenue de la transformation des FTM en résidences sociales, la volonté de Coallia est d'apporter une offre de logements diversifiée et adaptée aux besoins d'un public rencontrant des difficultés pour se loger, que ce soit pour des raisons financières, sociales ou professionnelles.

Les pensions de famille : un habitat pérenne pour des personnes en situation d'exclusion sociale

L'ouverture en décembre 2016 d'une pension de famille à La Ferté-sous-Jouarre en Seine-et-Marne vient renforcer le parc Coallia. Cette pension de famille de 25 logements autonomes a toutefois la particularité d'être adossée à un pôle médico-social comprenant un SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale), un SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes Handicapés) ainsi qu'un guichet MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Cette mixité favorise les passerelles entre hébergement et accompagnement de proximité pour un public en recherche de stabilité au sein d'un logement privatif tout en participant à de nombreux moments collectifs et conviviaux pour lutter contre l'isolement.

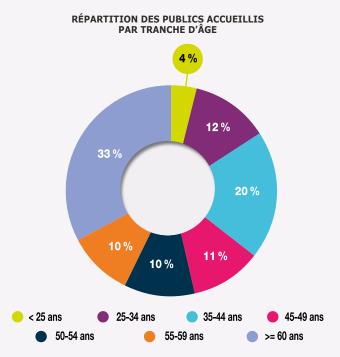
Le développement des capacités d'accueil en pension de famille se poursuivra également sur un nouveau territoire, en Haute-Saône, à travers la reprise d'un ancien FTM sur la commune de Saint-Loup-sur-Semouse. L'opération de restructuration et d'extension comprendra la création d'une résidence sociale de 44 logements et une pension de famille de 25 logements. Ce projet permettra



de créer une offre de logement adaptée aux standards actuels de confort et d'autonomie pour les résidents d'hier et de demain. Pour les plus isolés d'entre eux, la pension de famille a pour ambition de représenter un cadre sécurisant et familier.

> Le logement des jeunes : un défi pour l'avenir

Pour répondre aux besoins de logement des jeunes en début de parcours professionnel, Coallia, en partenariat avec ICF Atlantique, a ouvert une résidence sociale pour jeunes actifs de 97 logements à Vertou (44). Equipée d'une salle de sport, d'une salle de convivialité et d'un salon, cette résidence a été livrée en novembre 2016. Au cœur d'un quartier en rénovation urbaine et à proximité

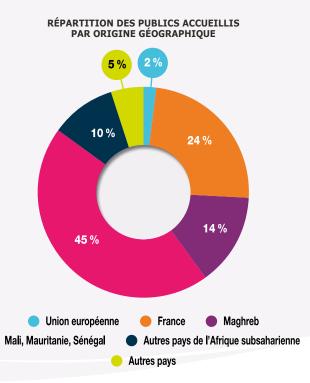




d'importantes zones d'activités, la résidence est aussi une réponse à la demande de logement temporaire d'actifs en mobilité.

Dans la continuité du développement de structures destinées aux jeunes, Coallia s'est engagée auprès de l'Etat dans le cadre du PIA (Programme d'investissement d'avenir) avec un projet expérimental de création d'une résidence sociale de 160 logements pour jeunes alternants sur le campus de la fondation INFA (Institut national de formation) à Nogent-sur-Marne (94). Favoriser le parcours professionnel des jeunes apprentis avec un hébergement tout compris et accessible, des salles de travail et de rencontre, tel est le pari de ce projet dont le chantier se terminera avant l'été 2017.

Outre les données socio-économiques, les ménages accueillis connaissent des parcours différents : des migrations, des situations d'exclusion, des parcours de formation, des mobilités professionnelles, des ruptures familiales... autant de situations auxquelles Coallia s'attache à répondre en proposant des logements adaptés, à bas coût et facilement accessibles, confortant ainsi son rôle de maillon du logement accompagné dans la chaîne classique des parcours résidentiels.



L'intermédiation locative

Depuis 2009, Coallia participe activement au programme d'intermédiation locative (Solibail en Île-de-France), en prenant en gestion des logements du parc privé comme alternative à l'hébergement en hôtel ou dans une structure sociale. Associant gestion locative de proximité et accompagnement social des ménages concernés, l'action de Coallia portait, fin 2016, sur 766 logements (dont 134 captations et 22 restitutions). Dans ce cadre, nous avons ainsi accompagné 737 ménages (soit 1047 adultes et 1526 enfants) en 2016 et 159 ménages sortis vers l'accès au logement de droit commun et la réinsertion.

Le dispositif Solibail s'est renforcé en 2016 avec l'arrivée des éducateurs techniques qui font le lien entre le service social et la gestion locative.

Sur 2016, un groupe de travail "Parachever la structuration de l'intermédiation locative" a permis la réalisation d'un cahier des charges pour se doter à terme d'un outil de gestion locative adapté à l'activité.



Le profil de nos résidents

De par notre activité historique de gestionnaire de foyers de travailleurs migrants, le profil des résidents accueillis dans nos structures se caractérise par une majorité de ménages dont la nationalité est celle d'un pays d'Afrique, soit près de 70%, avec respectivement 55% pour l'Afrique subsaharienne et 14% pour le Maghreb.

Pour autant, l'ouverture des résidences sociales issues du PTFTM* à un public plus diversifié présentant des difficultés d'accès au logement et le développement des structures de logement accompagné (pension de famille, résidences sociales, résidences jeunes) renforcent progressivement la mixité sociale de ces établissements, ce que l'on observe par la présence de 26 % de résidents de nationalité française ou européenne et 12 % de femmes. Le développement des structures pour jeunes et le *turn-over* de certaines résidences participent à l'évolution du nombre de jeunes de moins de 35 ans (16 % contre 12 % en 2014). Corollairement, la part des ménages de plus de 60 ans a connu une légère baisse depuis deux ans, soit de 33 % aujourd'hui contre 37 % en 2014.

L'HÉBERGEMENT SOCIAL

L'intensification du développement du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile a fortement marqué notre activité Hébergement social pour l'année 2016. Ainsi, nos équipes, en lien avec nos partenaires institutionnels et associatifs, ont été particulièrement mobilisées pour accompagner la création soutenue de places pour demandeurs d'asile et l'accueil de migrants issus des démantèlements des campements calaisiens et parisiens.

L'immigration et la demande d'asile ont une longue histoire. Elles s'écrivent au pluriel et ont contribué à construire et façonner la France dans toutes ses dimensions : autant de vagues et mouvements migratoires qui

fondent le récit de notre pays, terre d'accueil et creuset,

son histoire et ses enjeux à venir.

Ces dernières années sont marquées par une mise sous tension sans précédent du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile. La réforme de l'asile de juillet 2015 a pris toute son ampleur en 2016, venant réinterroger les procédures et le fonctionnement global de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs d'asile, dans un contexte de très forte croissance de la demande d'asile. En augmentation régulière depuis 2007, avec un net accroissement en 2015 (un quart de plus qu'en 2014), 75 000 premières demandes d'asile (mineurs inclus) ont été déposées en 2015. En 2016, bien qu'à un rythme ralenti, l'augmentation se poursuit avec près de 78 000 premières demandes déposées à l'Ofpra*.

Une forte mobilisation en faveur de l'accueil des migrants issus des campements calaisiens et parisiens

Créés dans le contexte singulier du démantèlement de campements dans le Calaisis, le Dunkerquois puis progressivement de campements parisiens, les CAO* s'installent progressivement dans le paysage de l'accueil des migrants et demandeurs d'asile.

En 2016, Coallia a accueilli des migrants et demandeurs d'asile au sein de :

- > 26 CAO, d'une capacité de 902 places ;
- > 9 CHU migrants, d'une capacité de 531 places ;
- > 3 CAOMI, d'une capacité de 88 places.



Les CAO ont illustré l'intérêt de penser des dispositifs d'hébergement préalables aux hébergements dédiés aux demandeurs d'asile, afin d'offrir un répit à des personnes éprouvées par un parcours d'exil souvent long et douloureux. Créés dans l'urgence grâce à une forte mobilisation des services de l'État, de nos partenaires et surtout de nos équipes, la question de leur pérennisation et surtout des modalités de cette pérennisation reste ouverte.



L'exemple des CAO Coallia implantés en Bretagne

Sur les départements des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine, les premières places en CAO ont été ouvertes fin 2015.

En 2016, l'activité est montée en charge considérablement et certains sites, si on ne peut parler de pérennisation, s'inscrivent dans une certaine durée : en Ille-et-Vilaine, 4 sites (290 places) et dans les Côtes d'Armor, 3 sites (80 places). Pour la plupart de ces sites, des infrastructures ayant une toute autre vocation initiale ont dû être mobilisées (par exemple, le site de Cancale est un ancien hôpital). Leur installation a nécessité une forte mobilisation de l'ensemble des équipes de l'Unité territoriale, quelle que soit la fonction occupée, et celle des services techniques, pour une adaptation au séjour 24h/24 des personnes.

Nous avons constaté, chez les personnes accueillies au sein des CAO, un réel mieux-être lié à l'amélioration des conditions de vie. Pour certains, le départ en Cada* ou en dispositif dédié s'est fait rapidement; pour d'autres, notamment les personnes sous procédure "Dublin", leur avenir reste plus incertain, ce qui constitue pour elles une préoccupation quotidienne.

Une place centrale dans le premier accueil des demandeurs d'asile

Coallia intervient dès le premier accueil *via* des plateformes d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants (Pada). Suite à l'appel d'offre lancé par l'Ofii* au mois de juillet 2015, nous avons déployé 10 plateformes en Île-de-France (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise), Centre-Val-de-Loire (Orléans et Tours), Bourgogne-Franche-Comté (plateforme régionale située à Dijon), Bretagne (plateforme régionale à Rennes) et Nouvelle-Aquitaine (Poitiers), faisant ainsi de Coallia le principal opérateur du premier accueil des demandeurs d'asile.

Une intensification du développement de nos capacités d'accueil des demandeurs d'asile

En 2016, avec 6550 places, soit 18 % de plus qu'en 2015, nos équipes ont activement participé à l'accueil des demandeurs d'asile dans :

- > 46 Cada pour une capacité d'accueil de 5455 places ;
- > 16 HUDA*, pour une capacité d'accueil de 710 places ;
- > 5 ATSA*, pour une capacité d'accueil de 385 places.

Ainsi, nos équipes ont accueilli 4889 nouveaux demandeurs d'asile en 2016, dont plus de 70 % en Cada. Parmi eux, 67 nationalités sont représentées. Si la nationalité congolaise (RDC) domine, comme les années précédentes (12 % des admissions en 2016), on observe cependant une nette augmentation du nombre de Soudanais (10 %, contre 4 % en 2015), Syriens (9 %, contre moins de 3 % en 2015), Afghans (9 %, contre moins de 3 % en 2015) et Albanais (6 % contre 3 % en 2015).

Si ces différents dispositifs d'accueil disposent de leurs propres spécificités en matière d'organisation interne, d'encadrement, d'implantation territoriale, tous visent à offrir aux personnes qu'elles accueillent, fragilisées par un parcours d'exil souvent douloureux, un lieu d'ancrage sécurisant et bienveillant, un accompagnement juridique et administratif à la procédure de demande d'asile et, progressivement, une préparation à l'intégration citoyenne à la société.

Ainsi, en 2016, plus 4 110 personnes ont quitté nos établissements, dont :

- > 1 416 personnes sous protection internationale;
- > 2 104 personnes déboutées de leur demande ;
- > 590 personnes avant le terme de leur procédure.

Q

Création du Cada de Nantes, premier centre d'accueil pour femmes demandeuses d'asile

Certaines persécutions touchent spécifiquement les femmes : mutilations génitales, viols, mariages imposés ou les modes de vie jugés "dissidents" dans le pays d'origine.

Plus généralement, les femmes peuvent avoir été particulièrement éprouvées par leur parcours d'exil. Pour leur offrir un accompagnement adapté à leur trajectoire de vie, Coallia a ouvert à l'été 2016, en lien avec les services de l'Etat et les bailleurs sociaux du territoire, un Cada à Nantes dédié à l'accueil de demandeuses d'asile.

Ce Cada, d'une capacité de 60 places, peut accueillir des personnes transgenres, des femmes présentant une vulnérabilité liée au genre ou bien inscrites dans le DNA* et présentant un besoin d'éloignement (lié à des violences conjugales ou à des réseaux de traite et prostitution).



Une inscription de plus en plus forte de nos missions d'intégration des personnes bénéficiaires de la protection internationale sur le territoire

Pour accueillir les personnes reconnues réfugiées ou bénéficiaires de la protection subsidiaire, nous gérons 5 centres provisoires d'hébergement, d'une capacité de 209 places en 2016. Ces CHRS spécialisés répondent à des besoins précis d'accompagnement vers l'intégration et l'insertion sociale des publics sous protection internationale. Ils ont reçu, par la loi portant réforme de l'asile de juillet 2015, puis par le décret n°2016-253 du 2 mars 2016, un rôle central de coordination au niveau départemental de l'intégration des réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire par le biais de conventions de coopération avec, notamment, Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, que nos équipes mettent en place progressivement.

L'exemplarité du programme de réinstallation des réfugiés syriens

Coallia est engagée depuis mai 2014 dans la réinstallation en France des réfugiés syriens qui ont trouvé refuge dans un premier temps dans les pays limitrophes de la Syrie (Liban et Jordanie). Cette opération initialement baptisée "Syrie 500", s'est largement développée en 2016 *via* l'augmentation de l'objectif de réinstallation en provenance du Liban et de Jordanie à 4000 personnes à l'horizon fin 2017,

auquel s'ajoute un engagement de réinstallation de 6000 réfugiés syriens venant de Turquie, suite à l'accord conclu avec l'UE en mars 2016. Soit 10000 réfugiés syriens à réinstaller en France d'ici à fin 2017.

En 2016, ce sont 408 personnes qui ont été accueillies par les équipes de Coallia dans le cadre du programme de réinstallation. Coallia a développé dans 18 départements des actions permettant l'apprentissage de l'autonomie, en mobilisant les savoir-faire et les outils de l'intermédiation locative et du logement accompagné.

Ainsi, au sein de ces dispositifs, les réfugiés ne sont pas hébergés mais sous-locataires et les actions reposent sur l'accueil en logement temporaire associé à un accompagnement personnalisé centré sur l'accès au logement et à l'emploi.

Une action continue pour l'hébergement social de droit commun

Coallia participe activement à l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation d'exclusion à travers la gestion de dispositifs de veille sociale (Samu social, accueil de jour et d'hébergement d'urgence) et de centres d'hébergement, d'insertion et de stabilisation.

Notre dispositif d'hébergement compte, fin 2016, 549 places, dont :

- > 393 places réparties dans 14 CHRS;
- > 156 places, réparties dans 5 centres de stabilisation.



À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés du 20 juin 2016 et compte tenu du caractère exemplaire de ce dispositif, Coallia a souhaité organiser une journée sur le thème de la réinstallation des réfugiés syriens, en présence notamment de la ministre du Logement et de l'Habitat durable, du préfet Brot, de la Dihal*, de l'Ofii*, de la FNARS* et des partenaires institutionnels et associatifs.

Réunissant près de 300 personnes, cette journée a été l'occasion de donner la parole aux acteurs d'horizons variés qui mettent en œuvre au quotidien le devoir d'accueil et d'intégration des populations auxquelles la France a accepté d'accorder sa protection, mais également aux réfugiés eux-mêmes.

Une contribution active au plan triennal de réduction du recours aux nuitées hôtelières

Dans le cadre du plan triennal de réduction du recours aux nuitées d'hôtel lancé en février 2015 et visant à créer des places alternatives à l'hôtel et à améliorer les conditions de vie des personnes qui y sont encore hébergées, Coallia a créé 4 dispositifs d'hébergement d'urgence pour familles en lle-de-France pour une capacité totale de 185 places en 2016.

L'i

L'implication des bénévoles dans les structures Coallia

A chaque fois que nous avons été amenés à créer un nouveau dispositif, nous avons pu faire le constat que l'arrivée de personnes migrantes sur un nouveau territoire peut susciter des inquiétudes, voire des réactions de rejet. Cependant, la plupart du temps, ces inquiétudes s'effacent lorsque les riverains connaissent les migrants, les côtoient, se sentent actifs dans leur accueil. Aujourd'hui, des relations se nouent d'ores et déjà entre membres de la société civile et personnes accueillies dans nos structures. Elles sont le fruit de rencontres, de moments passés ensemble et de hasards.

Le Cada de Rouvray en Côte-d'Or nous en offre un bon exemple. Créé en juin 2016, il enregistre une très forte mobilisation de la société civile, avec une vingtaine de bénévoles. Leur participation permet la mise en place de diverses activités ludiques et créatives, telles que des sorties à la médiathèque, des soirées lecture, des activités pour les enfants, du soutien dans l'apprentissage de la langue, l'organisation de journées thématiques et festives (carnaval, Chandeleur, Journée internationale des droits des femmes, Nouvel An, etc.)

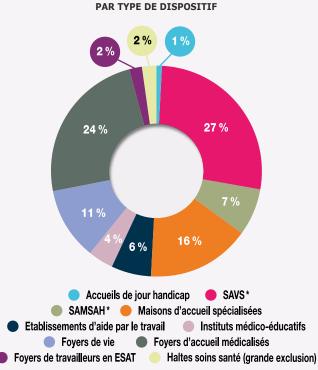
L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

Deux événements marquent l'année dans le secteur médico-social. En premier lieu, l'ouverture d'une maison d'accueil spécialisé (Mas) à Saint-Pierre-de-Plesguen dans les Côtes-d'Armor et la création de Coallia Solidaire, filiale de Coallia au service de l'accueil de personnes âgées.

Un pôle Handicap qui s'étoffe

En 2016, la création de la Mas* Les Petites Pierres à Saint-Pierre-de-Plesguen (Ille-et-Vilaine) vient renforcer la capacité d'accueil du pôle Handicap, la portant de 800 à 841 places. L'établissement accueille 41 personnes en situation de handicap psychique (20 places) ou moteur (21 places). Le projet a été conçu pour créer un environnement convivial, stimulant et rassurant pour les personnes accueillies et leurs familles. Le fonctionnement de l'établissement s'articule autour de quatre unités de vie composées de 10 ou 11 chambres permettant une prise en charge de proximité. Chaque unité de vie, également appelée "maisonnée", dispose d'espaces modulables pour la prise des repas, la tenue d'activités de loisirs, d'accueil ou à visée thérapeutique (balnéothérapie, espace Snoezelen, salle d'ergothérapie).

RÉPARTITION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU PÔLE HANDICAP



Ainsi, l'établissement propose différentes activités d'accompagnement des gestes de la vie quotidienne, des ateliers à visée de bien-être (salon de coiffure et d'esthétique...), des activités à visées occupationnelles, des prestations de soins et des possibilités de rééducation par conventionnement avec des prestataires externes.

Comme pour l'ensemble de nos établissements, nous proposons un accompagnement adapté à chaque situation de handicap. Cet accompagnement repose sur une attention, une vigilance et une communication spécifiques. Coallia a posé, comme base de son accompagnement, une approche technique intégrant de "la stimulation basale" et une prise en charge des personnes autistes inspirée de l'approche "TEACH".

Vers de nouvelles structures

Courant 2016, des travaux ont été entrepris au foyer de vie / foyer d'habitation d'Albert (Somme) qui, depuis 2017, accueille 36 personnes selon la répartition suivante :

- > 18 places pour des personnes en situation de handicap en capacité de travailler, ayant une orientation foyer d'hébergement délivrée par la CDAPH*;
- > 6 places d'hébergement temporaire pour des personnes en situation de handicap, ayant une orientation en hébergement temporaire délivrée par la CDAPH;
- > 12 places pour des personnes vieillissantes en situation de handicap n'ayant plus la capacité de travailler, ayant une orientation foyer de vie délivrée par la CDAPH.

Pour accompagner ces personnes, l'établissement est doté d'une équipe pluridisciplinaire composée d'un personnel qualifié et de profils variés : directeur, secrétaire administrative, agent de service de jour, moniteur-éducateur, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur, aide médico-psychologique de jour, psychologue, veilleurs, agent technique.

Un dispositif de développement des compétences de l'équipe est prévu par la mise en place d'un plan de formations continues régulières.



L'animation et l'accompagnement se structurent autour de 3 axes:

- > la socialisation par des sorties, des rencontres inter établissements, un atelier cuisine, un potager, l'entretien des espaces verts et le fleurissement de l'établissement ;
- > l'éveil et le développement personnel par un atelier esthétique, un atelier gym' douce, un atelier jardinage, une activité "actualité";
- > l'expression et la créativité par un atelier arts plastiques, des ateliers chant, théâtre, musique ou conte.

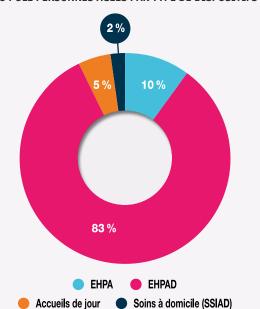
À Maisons-Alfort (Val-de-Marne), des études préparatoires à la construction d'un foyer d'accueil médicalisé de 40 places sont en cours.

Réponses aux appels à projets : la dynamique continue

En 2016, Coallia a gagné 2 appels à projets en Bretagne. Tout d'abord concernant la création d'une équipe mobile d'intervention pour les personnes aux troubles envahissants du développement, avec le GCSMS* Bretagne Solidarité (Côtes-d'Armor), puis un appel à projet concernant la création d'un pôle de compétences et de prestations externalisées avec le collectif Handicap 22.

Un pôle Personnes âgées qui croît au travers de Coallia Solidaire

En 2016, le pôle Personnes âgées se maintient avec une capacité de 1059 places. En revanche, Coallia Solidaire



a vécu une forte croissance en passant sa capacité d'accueil de 38 à 184 places par l'intégration d'un Ehpa* et de deux Ehpad*.

L'activité Personnes âgées au sein de l'association Coallia est marquée par la réalisation de nombreux travaux de construction et d'extension avec, notamment, la poursuite de la construction d'un Ehpad de 112 lits à La-Queue-en-Brie (Val-de-Marne), l'engagement de travaux préparatoires à la construction d'un Ehpad de 90 lits à Villejuif (Valde-Marne) et l'extension de l'Ehpad Fondation Matra à Corbeny (Aisne), ayant pour objet de porter la capacité de l'établissement de 30 à 67 lits et dont l'achèvement sera effectif en 2017.

Fin 2016, les travaux de restructuration/extension de l'Ehpad La Garenne à La Grande Paroisse (Seine-et-Marne) ont été achevés, portant la capacité de 19 à 60 places.

En cohérence avec sa stratégie de développement, Coallia a soumis un dossier pour la création d'une plateforme de répit pour les aidants familiaux, adossée à l'accueil de jour Alzheimer d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) dont la création est devenue effective en 2017. En effet, Coallia souhaite promouvoir l'émergence de plateformes comme solution d'accompagnement des publics âgés à partir de ses établissements. À cette fin, le 11 avril 2016, l'association a conclu une convention cadre avec l'UNA* dont l'un des objets est la création de plateformes de services territoriales intégrant les compétences de chacune des parties et proposant une offre qui permet du lien entre le domicile et l'établissement.

Ce projet répond à la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) qui préconise la création de structures de répit. Cette plateforme offre 15 places d'accueil de jour en file active. Elle propose d'accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs ou des personnes en perte d'autonomie physique dont l'état de santé a un impact sur les aidants. Au-delà de la prise en charge des aidés, elle propose aux aidants répit et soutien sous la forme d'une prévention de l'usure de l'aidant (qui pourrait déclencher des comportements maltraitants), du soutien et de l'écoute psychologique, du conseil sur les aides techniques, une orientation vers les services compétents...

Renforcer les orientations pour optimiser l'activité médico-sociale

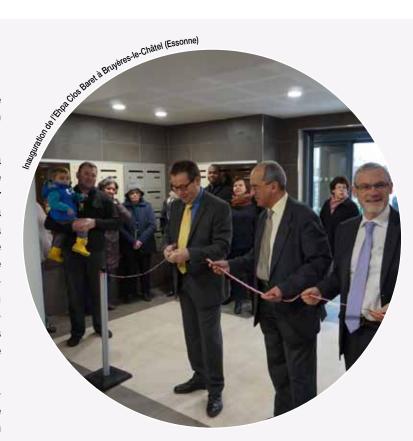
Travailler à l'agrandissement des établissements pour les mettre à l'équilibre

Le développement de Coallia dans le secteur des personnes âgées s'est effectué par reprises ou réponses à appel à projet. Aujourd'hui, force est de constater qu'un certain nombre d'établissements ne répondent pas aux critères de taille critique préconisées dans le secteur. De fait, Coallia s'est lancée dans un programme d'extension de ses Ehpad.

 Élargir l'offre afin de créer des réponses partenariales sur les territoires

En cohérence avec la loi ASV* et avec la signature d'une convention de partenariat avec l'UNA*, une des orientations prises dans le secteur médico-social consiste à travailler à un plus large positionnement des établissements sur les territoires.

Dans le secteur des personnes âgées, la plateforme de répit d'Aulnay en est un bon exemple. Les deux réponses en Bretagne sur le handicap ont bien pour objectif de positionner au mieux les établissements sur les territoires et dans des réponses partenariales.



Créer des synergies entre le social et le médico-social L'ouverture de 15 places à Brest d'un LAM (lits d'accueil médicalisé), en complément des Lits Halte Soin Santé dans l'Orne et à Soissons, montre la capacité de Coallia à porter des offres pertinentes en croisant ses compétences du social et du médico-social.

Un secteur fortement impacté par des évolutions réglementaires

Même si les décrets ne sont parus qu'en fin d'année, l'année 2016 a été fortement impactée par leurs attentes créant certaines incertitudes sur les évolutions du secteur. Il est à noter que ces éléments réglementaires ne sont pas de même nature pour le secteur des personnes âgées que pour le secteur des personnes handicapées.

> Pour les personnes âgées

Fin 2016 sont parus les décrets d'application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV). Ceux-ci prévoient notamment la substitution des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) aux conventions tripartites (CTP). La logique de CPOM nécessite de travailler sur une projection à 5 ans et non plus dans une vision budgétaire annuelle.

Parallèlement, est apparue la réforme de la tarification des Ehpad avec la généralisation des dotations globales de financement sur les sections soins et dépendance.

Les calendriers pour la production des états prévisionnels de recettes et dépenses (EPRD) se substitueront aux outils antérieurs du dialogue budgétaire. Cette réforme impacte la structure du financement de nos établissements. En effet, la logique qui consistait à construire un budget en s'appuyant sur les charges de l'établissement est inversée, celui devant être défini sur la base des produits.



> Pour les personnes en situation de handicap

La mise en œuvre du dispositif "Une réponse accompagnée pour tous", inscrit dans la feuille de route de M-S. Desaulle en continuité du rapport Piveteau "Zéro sans solution", accompagne la création des groupes opérationnels de synthèse (GOS) chargés de l'élaboration des plans d'accompagnement globaux (PAG). Cette approche en direction des "cas rares" incite les acteurs du territoire à travailler ensemble dans des approches interdisciplinaires et inter-établissements.

Notons également l'avancement des travaux portant sur la réforme de la tarification du handicap au travers du projet SERAFIN PH. Cette nouvelle forme de tarification qui est à l'étude consiste à allouer des ressources aux établissements et services médico-sociaux, accueillant ou accompagnant les personnes en situation de handicap, dans une logique qui repose sur les besoins des personnes accompagnées, une description des prestations mises en œuvre pour répondre à ces besoins, et une objectivation des ressources allouées en fonction des prestations servies au regard des besoins des personnes. Actuellement, un référentiel des besoins, des prestations et des coûts est à l'étude.

Enfin, le déploiement des CPOM et la précision des calendriers des EPRD impacteront également la prise en charge des personnes en situation de handicap, puisque la mesure concerne les établissements et services financés et cofinancés par l'agence régionale de santé.

2015 2016 Pôle Personnes âgées

| | Nb établissements | Capacités | Nb établissements | Capacités |
|--------------------------|-------------------|-----------|-------------------|-----------|
| EHPA | 2 | 101 | 2 | 101 |
| EHPAD | 16 | 843 | 16 | 884 |
| Accueil de jour | 3 | 49 | 3 | 49 |
| Soins à domicile (SSIAD) | 1 | 25 | 1 | 25 |
| TOTAL | 22 | 1018 | 22 | 1059 |

2015 2016 Pôle Handicap

| 1 of Hanarap | Nb établissements | Capacités | Nb établissements | Capacités |
|--------------------------------------|-------------------|-----------|-------------------|-----------|
| Accueil de jour handicap | 1 | 9 | 1 | 9 |
| SAVS | 3 | 225 | 3 | 225 |
| SAMSAH | 3 | 55 | 3 | 55 |
| Maison d'accueil spécialisées | 2 | 93 | 3 | 134 |
| Etablissement d'aide par le travail | 1 | 50 | 1 | 50 |
| Institut médico-éducatif | 1 | 37 | 1 | 37 |
| Foyers de vie* | 3 | 94 | 3 | 94 |
| Foyers d'accueil médicalisés * | 5 | 203 | 5 | 203 |
| Foyers de travailleurs en ESAT* | 1 | 16 | 1 | 16 |
| Halte soins santé (grande exclusion) | 2 | 18 | 2 | 18 |
| TOTAL | 22 | 800 | 23 | 841 |

| COALLIA SOLIDAIRE | 201 | 2016 | | |
|----------------------|-------------------|-----------|-------------------|--|
| Pôle Personnes âgées | Nb établissements | Capacités | Nb établissements | |
| FUDA | | | | |

| Pôle Personnes âgées | Nb établissements | Capacités | Nb établissements | Capacités |
|----------------------|-------------------|-----------|-------------------|-----------|
| EHPA | - | _ | 1 | 66 |
| EHPAD | 1 | 38 | 2 | 118 |
| TOTAL | 1 | 38 | 3 | 184 |

LA PROMOTION SOCIALE

En adéquation avec ses missions au service des publics fragilisés, Coallia dispense des formations qui ont pour objectifs de favoriser l'insertion sociale et professionnelle et de garantir l'autonomie.

La formation

Former les publics faiblement qualifiés afin d'accroître leur niveau de compétences, développer leur employabilité et sécuriser les parcours professionnels s'inscrit dans le rôle de Coallia : être au service d'un modèle social contribuant à la protection, à l'élévation et à la dignité des personnes les plus vulnérables.

Nos formations, situées en Ile-de-France, en Normandie et dans les Hauts-de-France, sont dispensées par des formateurs utilisant une pédagogie innovante basée sur la réalité des emplois, dans le but de répondre concrètement aux besoins rencontrés par nos stagiaires sur le marché du travail. En 2016, nos collaborateurs ont dispensé plus de 297300 heures de formation à destination de 6496 stagiaires.

La réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014 a fortement perturbé les acteurs du secteur jusqu'au début de l'année 2016. La nouvelle configuration qui en a découlé n'a pas permis à plusieurs organismes de reconstituer une offre adaptée aux nouvelles exigences. Le développement d'un modèle intégrant des coûts variables (en fonction de la présence effective de stagiaires), le recours à des compétences spécialisées et des prix bas, ne peut être en adéquation avec la structuration de Coallia.

Malgré une volonté forte d'adaptation depuis deux années, Coallia a été dans l'impossibilité de sauvegarder la majorité des actions socles permettant de garantir l'activité. Compte tenu des difficultés économiques récurrentes et croissantes de l'activité formation et du principe de non compensation budgétaire entre des activités différentes, Coallia

La promotion sociale en chiffres

Heures de formation : 297 307Stagiaires formés : 6 496

 Heures de formation personnes en recherche d'emploi : 255 615

> Stagiaires formés en recherche d'emploi : 4047

Les principales spécialités de formation :

> Heures de formation – Orientation : 125 478
> Heures de formation – Savoir de base : 122918

> Heures de formation - Centre d'examen : 9 385

Heures de formation – Linguistique : 3788
 Heures de formation – Spécialités : 32358

a dû prendre la difficile décision de cesser cette activité et de s'engager dans un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

L'accompagnement social lié au logement (ASLL) et l'accompagnement vers et dans le logement (AVDL)

Intégrée à l'unité territoriale Insertion logement, une équipe pluridisciplinaire de 73 personnes, les 23 collaborateurs du service ASLL-AVDL interviennent dans des contextes variés :

- Accompagnement social lié au logement dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre, par mandat de la Société de requalification des quartiers anciens et dégradés (Soreqa) à Paris et sur le territoire Est-Ensemble. Deux infirmières, notamment, y agissent pour la prévention du saturnisme et des problématiques liées à la santé. A Paris, 70 ménages ont été suivis dans 15 immeubles et 34 suivis sanitaires ont été réalisés. Sur le territoire Est-Ensemble, 24 ménages ont été accompagnés et 13 suivis sanitaires effectués.
- ASLL dans le Val-de-Marne, dans le cadre des commissions fonds de solidarité habitat : 40 ménages suivis en 2016.
- Accompagnement social d'une file active d'une vingtaine de salariés en difficulté par mandat de Droit de cité habitat (groupe Action Logement).
- > ASLL dans le cadre de résidences sociales dans le Val-d'Oise, les Yvelines et à Paris : 52 mesures mises en œuvre dans 5 résidences sociales Coallia.
- AVDL dans le Val-de-Marne et à Paris (et prochainement en Seine-Saint-Denis) pour le public reconnu prioritaire au relogement au titre de la loi Dalo*: 204 ménages accompagnés à Paris, 312 dans le Val-de-Marne, et nous avons établi 143 diagnostics.

Soit 786 ménages suivis dont 322 ménages relogés.

Parmi les perspectives, deux éléments importants : un partenariat avec l'ESH* Immobilière 3F pour l'évaluation sociale de ménages franciliens avant présentation de leur candidature en commission d'admission au logement, et le diagnostic social des occupants d'un squat de 160 personnes à Montreuil (Seine-Saint-Denis).



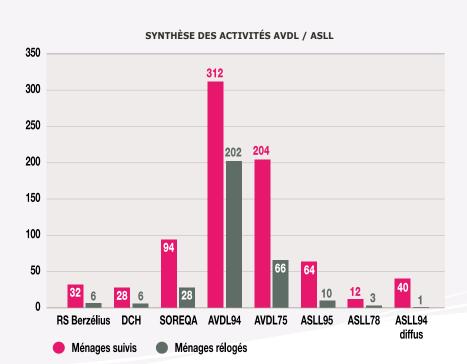
Accompagnement des travailleurs migrants et personnes âgées immigrées vivant en habitat social adapté

Le service Accompagnement social intervient auprès des travailleurs migrants vivant en foyer ou résidence sociale. Les interventions peuvent être individuelles ou collectives et concernent majoritairement la santé (prévention, accès aux soins, dépistage, bien vieillir) et l'intégration. Elles sont commanditées par l'ARS, le fonds asile migration et intégration (FAMI) de l'EU, les DDCS franciliennes et la CNAV.

Avec 1410 personnes accompagnées, 210 actions collectives et 284 partenaires identifiés dont 146 actifs, l'année

2016 n'a pas démenti la réalité du besoin auquel répond cette équipe.

En 2016, la préfecture d'Ile-de-France a confié une nouvelle mission à ce service : l'accompagnement social de jeunes placés sous main de justice afin de favoriser leur parcours d'intégration. Par l'accès au logement, à la santé, à l'emploi mais aussi à la mobilité, l'initiative et la responsabilité, il s'agit là d'améliorer les conditions de vie tout en ouvrant des perspectives à moyen et long terme. Pour cette première année, 11 jeunes ont été suivis sur 30 contactés.



SOLEILS ET PAPILLES

LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT

Filiale de Coallia, la société Soleils et Papilles a été créée en mars 2015 pour offrir, en lieu et place des cuisines informelles des foyers de travailleurs migrants, une restauration riche et variée, faite maison, à tout petit prix. Largement cités dans la presse, les restaurants parisiens sont la vitrine de Soleils et Papilles, mais la société poursuit son développement dans d'autres activités telles que le portage de repas.

Les deux restaurants implantés à Paris en 2016 (rue des Arbustes dans le 14° et rue Fernand Léger dans le 20°) accueillent toujours de nouveaux clients, curieux du concept, ravis de déguster des plats "faits maison" et de l'accueil. La clientèle continue à se féminiser sur les deux sites. Nous avons désormais des habitués qui travaillent à proximité des restaurants et y déjeunent tous les jours.

Petit prix mais beaux restaurants

Malgré les petits prix pratiqués, les restaurants Soleils et Papilles offrent un cadre agréable et esthétique. Ainsi, c'est un designer qui a aménagé les locaux et conçu un mobilier sur mesure pour l'adapter au mieux à l'espace disponible et aux besoins de la clientèle. Pour le troisième restaurant (Paris 12e), le travail est en cours. L'idée : confirmer l'identité visuelle "Soleils et Papilles" dans une déclinaison spécifique à ce site.

Un acteur de l'économie sociale et solidaire

En 2016, Soleils et Papilles a pris en charge, à titre expérimental, la prestation de restauration de la MAS* de Saint-Pierre de Plesguen (Ille-et-Vilaine) au 1^{er} août. La MAS accueille au quotidien 41 résidents. Soleils et Papilles assure le petit-déjeuner, le déjeuner, la collation de l'aprèsmidi et le dîner, 7 jours sur 7.

Une commission de restauration a été mise en place. Elle réunit tous les deux mois l'équipe de Soleils et Papilles, l'équipe de la MAS et un représentant des usagers afin de faire le point sur la prestation proposée et les besoins des résidents.

Soleils et Papilles primée aux trophées Fimbacte

Les restaurants Soleils et Papilles ont remporté fin 2016 le trophée du cadre de vie Fimbacte dans la catégorie "Solidarité".



Soleils et Papilles a maintenu sa participation à la formation et à la découverte des métiers en accueillant, en 2016, deux jeunes dans le cadre de stages dits "de découverte".

En outre, le développement du partenariat se poursuit avec les associations œuvrant soit dans l'économie sociale et solidaire, soit des associations de quartier. Plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'année autour de bons petits plats.

Enfin, Soleils et Papilles participe toujours à l'accueil des migrants en Ile-de-France en fournissant des repas, au quotidien, à quatre sites de Coallia.

Favoriser la mixité sociale

"Nos restaurants, situés au rez-de-chaussée de nos résidences sociales, favorisent la mixité sociale. Ils répondent à la demande de nos résidents de manger à tous petits prix pas loin de chez eux. Ils ont aussi été imaginés pour toute cette partie de la population trop «riche» pour bénéficier des aides alimentaires et trop modeste pour sortir un peu, ainsi que pour tous nos voisins"

Géraldine Fall, directrice de Soleils et Papilles.



COALLIA SOLEIL

VERS DE NOUVEAUX PARTENARIATS

L'aide à domicile, métier complémentaire

Le 12 mai 2016, Coallia et l'UNA ont signé une convention pour la création d'une offre d'aide à domicile auprès de nos FTM et résidences sociales, qui identifie par ailleurs nos complémentarités dans le secteur médico-social.

Un partenariat avec l'ANCCAS pour l'ancrage dans les territoires

Coallia Soleil a tenu un stand au congrès de l'association nationale des cadres communaux de l'action sociale. Cette participation a été l'occasion de nouer des relations avec des CCAS. Une convention de partenariat est en préparation pour l'année 2017.

Coallia Soleil, lieu d'échange et de réflexion

Colloque Regards croisés sur la réinstallation des réfugiés Syriens

En juin, la direction de l'hébergement et du logement accompagné et Coallia Soleil ont organisé une journée qui a accueilli près de 300 personnes, consacrée à l'opération de réinstallation en France de réfugiés syriens.

lan Brossat, adjoint à la mairie de Paris, a ouvert la journée et Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, l'a clôturée.

La rencontre a notamment réuni réfugiés syriens, professionnels de Coallia, Jean-Jacques Brot, préfet chargé de la mission de coordination des réfugiés syriens et irakiens, Didier Leschi, directeur de l'Ofii* et Sylvain Mathieu, délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement.

Les femmes en situation de violence, une nécessaire mise en synergie des acteurs

Une convention de partenariat entre l'hôpital de Soissons (Aisne) et Coallia a été signée le 9 mars 2016. Cette convention-cadre permettra l'organisation d'actions concertées.

La première d'entre elles porte sur la thématique des femmes en situation de violence, plus particulièrement sur la création d'outils communs. Le premier événement dans ce cadre a regroupé 270 participants.

> La newsletter : un support sur l'innovation sociale

En 2016 trois newsletters ont été publiées. Leur valeur ajoutée : faire le lien entre les évolutions du secteur, les aspects réglementaires et leurs impacts très opérationnels.



Un véritable engagement des membres de Coallia

"Depuis son adhésion en 2015 au réseau Coallia Soleil, l'UNA* de la Manche a traversé des périodes difficiles : redressement judiciaire, plan de continuation, mise en place d'un plan de licenciement économique. Coallia Soleil nous a apporté un accompagnement personnalisé.

En qualité de cheffe de service, j'ai été associée aux différentes décisions stratégiques. Je dois souligner un véritable engagement des membres de Coallia et plus particulièrement de Laurent Denouel, responsable du réseau Coallia Soleil. Il a su nous apporter son expertise et a été force de propositions. Ensemble, nous avons consolidé un plan d'action et structuré l'organisation interne.

L'UNA de la Manche est une structure d'aide à domicile, dont l'objectif est de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap."

Alexandra Goutte, cheffe de service de l'UNA de la Manche

LA MAÎTRISE **D'OUVRAGE**

L'une des spécificités de Coallia est sa compétence de maîtrise d'ouvrage, avec une équipe entièrement dédiée aux programmes immobiliers. Que ce soit en maîtrise d'ouvrage directe ou en soutien à d'autres maîtres d'ouvrages, Coallia lance tous les ans de nouveaux chantiers pour la création d'établissements ex-nihilo ou bien pour la réhabilitation d'anciens foyers, dans le cadre du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants.

Les chantiers

En 2016, 7 nouveaux chantiers ont démarré, dont 3 en maîtrise d'ouvrage directe.

> Maîtrise d'ouvrage directe

- · Val-de-Marne, Ivry Delbrêl (RS): 97 logements
- · Oise, Méru (RS): démolition du FTM
- Aisne, Essômes sur Marne, Général de Gaulle (PF/CHRS/CAU): 23 places

> Autres maîtrises d'ouvrage

- · Oise, Montataire OPAC 60 (PF): 30 places
- · Paris, Caillé Chapelle HSF (RS) : démolition du FTM
- Paris, Batignolles 3F (RS): 50 logements
- · Paris, Retrait Antin Résidences (RS): 131 logements

11 établissements ont été livrés, dont 6 en maîtrise d'ouvrage directe, soit un total de 296 places (en logements autonomes pour les résidences sociales, FJT et pensions de famille, et en chambres pour les MAS*, CHRS* et Ehpad*) et 621 places en maîtrise d'ouvrage extérieure.

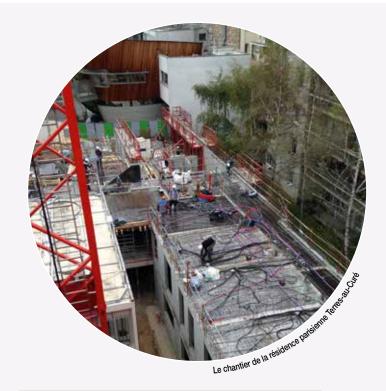
Les livraisons

> Maîtrise d'ouvrage directe

- Oise, Fitz James (CHRS): 29 places
- · Nièvre, Nevers (FJT): 81 logements
- Ille-et-Vilaine, Saint-Pierre-de-Plesguen (MAS): 41 places
- · Paris, Hautpoul (RS): 106 logements
- Seine-et-Marne, La-Ferté-sous-Jouarre, Pierre Marx (PF): 25 places
- Hautes-Alpes, Bonnedonne (Ehpad) 1^{re} phase :
 14 chambres

> Autres maîtrises d'ouvrage

- Seine-Maritime, Le Havre, Brindeau IBS (RS) : 140 logements
- Seine-Saint-Denis, Aulnay, Ambroise Paré RSF (RS) : 180 logements
- Seine-Saint-Denis, Montreuil, Voltaire Antin Résidences (RS): 101 logements
- Loire-Atlantique, Vertou ICF Atlantique (RS jeunes actifs): 97 logements
- Seine-Saint-Denis, Le Bourget RSF (RS) 1^{re} phase : 103 logements



Une nouveauté : la maquette numérique

En 2016, Coallia a lancé son premier concours d'architecture BIM pour la construction d'une maison d'accueil spécialisée à Creil (Oise).

Le BIM ou "maquette numérique", est un fichier numérique qui concentre l'ensemble de l'information technique de l'ouvrage. Cette modélisation 3D contient chaque objet composant le bâtiment (murs, dalles, fenêtres, portes, escaliers, poteaux, poutres, équipements...) et ses caractéristiques. C'est une véritable base de données de la future construction, depuis la conception jusqu'à l'exploitation.

Les avantages et les atouts pour le maître d'ouvrage sont multiples :

- repérer et éliminer les coûteux problèmes de conception avant même que la construction commence,
- examiner plusieurs scénarii dès le début du processus afin de prendre des décisions mieux éclairées,
- surveiller, gérer et améliorer le rendement à l'aide de modèles
 3D interactifs.
- éviter une perte importante d'informations entre chaque étape, mais aussi les incohérences,
- permettre d'améliorer la collaboration et de simplifier la gestion des données utilisées par l'équipe élargie du projet et par les autres partenaires externes,
- > contribuer à diminuer les retards de livraisons.

En 2017, 13 livraisons sont prévues dont 6 à Paris intra-muros dans le cadre du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants et 10 en maîtrise d'ouvrage interne.

Prescriptions techniques

Il y a quatre ans, Coallia s'est dotée de référentiels de prescriptions techniques pour les résidences sociales et pour les établissements médico-sociaux. Ces documents ont pour objectif de définir les exigences et ambitions de Coallia pour la conception des opérations dont elle assure la maîtrise d'ouvrage. Chaque année, une version mise à jour est éditée.

L'ENTRETIEN ET LA GESTION **DU PATRIMOINE**

Gestionnaire de près de 300 sites (dont la moitié en tant que propriétaire), Coallia dispose d'une équipe entièrement investie dans la maintenance des bâtiments et leur bon fonctionnement.

La renégociation des contrats fluides

Dans un contexte de prix très bas, une nouvelle consultation en mars a permis une économie de 31 % pour la fourniture de gaz à 179 sites. Remporté par la société ENI, le marché s'est accru, depuis, de 45 nouveaux établissements.

Concernant l'électricité, les contrats isolés ont été identifiés et regroupés un à un. Aujourd'hui, 180 établissements bénéficient donc d'un tarif unique et négocié auprès d'EDF Collectivités, qui s'applique également à tout nouvel établissement. Le gain ainsi réalisé s'élève à 200 k€ sur trois ans.

Enfin, le programme *Viv'eau* lancé en 2015 a permis la mise en place de compteurs individualisés afin d'aider chaque résident à surveiller sa consommation. Fin 2016, 54 de nos établissements sont équipés pour un taux de fonctionnement de 80 %.

Mise en conformité à la loi DADUE

La loi DADUE (diverses dispositions d'adaptation au droit de l'union européenne) impose aux entreprises l'exécution d'un audit énergétique afin de mettre en place une stratégie d'efficacité énergétique, notamment en repérant toutes les possibilités d'économies d'énergie. L'audit énergétique permet ainsi, à terme, de réaliser jusqu'à 30 % d'économies voire plus de 50 % pour les bâtiments professionnels.

Un panel de 9 bâtiments représentatifs du parc Coallia a été audité en vue d'un plan d'action pluriannuel de rénovation énergétique. Les audits ont été remis à l'Ademe* fin juin 2016.

De nouveaux projets innovants

Plusieurs projets innovants sont en cours sur des chantiers parisiens :

- > pompes à chaleur de récupération sur les eaux grises dans trois établissements,
- > une installation photovoltaïque,
- installation de powerpipes (récupérateur de chaleur dans la continuité de l'évacuation des eaux grises),
- deux installations de récupération et traitement des eaux grises pour recyclage dans les sanitaires en cours d'accord administratif.

D'autres projets sont en cours de montage sur des bâtiments existants, en réponse à des appels à projets de l'Ademe (financement à hauteur de 40 %) :

- > trois installations solaires thermiques de grande envergure à Aubervilliers, Sevran (Seine-Saint-Denis) et Champigny (Va-de-Marne);
- une pompe à chaleur de récupération sur les eaux grises à Drancy (Val-de-Marne);
- un projet de pompe à chaleur géothermique à développer à Gennevilliers (Hauts- de-Seine).

La propreté

La filière services, en charge de la propreté des locaux, a finalisé 3 marchés publics : 3D*, entretien et dégraissage des circuits d'extraction des buées grasses et clapet coupe feux. Avec l'aide et le soutien du terrain, les prestations ont été améliorées et leur coût réduit.

Dans le cadre de l'appel d'offres 3D, la problématique des punaises de lit, de plus en plus récurrente dans les établissements, a été traitée. Ainsi, 2 modes de traitement sont maintenant proposés: par insecticide (traitement classique et économique) ou par vapeur sèche (plus efficace, sans produit chimique et sans risque pour la santé).

En perspective, des pistes d'amélioration sont à explorer sur la méthode du contrôle qualité à numériser ainsi que sur un système de suivi du linge plat des résidents, déjà testé dans le secteur médico-social et en cours de test dans le logement accompagné.

Le pôle peinture

Cette année, le pôle peinture, équipe volante qui repeint tout ou partie des logements et parties communes des établissements, est intervenu sur 8 établissements franciliens : 4 ont été traités en totalité, soit 706 logements, et 4 partiellement (63 logements et parties communes).



QUALITÉ ET SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Mis en place dès 2001 pour répondre aux exigences de qualité des prestations fournies à nos clients (ISO 9001), le système de management de la qualité de Coallia a intégré, fin 2013, la santé et la sécurité au travail (SST, selon la norme OHSAS 18001).

La mobilisation de l'ensemble des équipes pour la satisfaction des parties prenantes tout au long de l'année a permis de renouveler cette double certification.

Par ailleurs, le périmètre des établissements qui en bénéficient a continué de s'élargir. En juin 2016, l'Ehpad* de Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime) y a été intégré.

Ainsi, à fin 2016, Coallia comptait 210 dispositifs certifiés sur 143 sites.

Le système de management intégré, véritable pilier de l'organisation, a poursuivi son développement.

Aux côtés des bonnes pratiques continuellement déployées au service d'une meilleure utilisation des ressources, la réponse aux exigences réglementaires en matière de santé et sécurité au travail prend désormais toute sa place, grâce à la mise en œuvre d'un programme de prévention des risques étoffé.

Les actions suivantes ont ainsi été menées en 2016 :

- prévention des risques liés à la manipulation d'espèces sur les sites,
- formation et conduite d'exercices d'évacuation (20 sites hôtes pour 50 sites concernés),
- Ajuster Paniser Réaliser Réaliser Parentes de la contra del contra de la contra del contra de la contra del la contr

- > formation sécurité incendie d'EPI (équipier de première intervention) par unité territoriale,
- > formation "Evacuation horizontale dans les ERP de type J" pour l'ensemble du personnel des établissements médico-sociaux,
- mise en place d'un groupe d'expression dans chacune des unités territoriales, au regard des agressions physiques et verbales rencontrées,
- développement d'outils permettant l'évaluation des différents facteurs de pénibilité,
- > enquête sur les ports de charges,
- > évaluation des indicateurs Coallia liés à la SST (RDD),
- > validation du programme de prévention 2017/2018.

L'amélioration du système de management se poursuit en 2017 dans une optique d'intégration des évolutions normatives (ISO 9001 version 2015). Ce vaste projet déjà amorcé en 2016 contribuera, avec l'implication de tous les acteurs de l'organisation, à maintenir la dynamique d'amélioration continue au service de l'objet social de l'association.



LES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2016 a été fortement marquée par l'ouverture de nouvelles places d'accueil de demandeurs d'asile ou de réfugiés, impactant considérablement les ressources humaines. L'activité hébergement social représente ainsi plus de la moitié des recrutements de l'association en 2016.

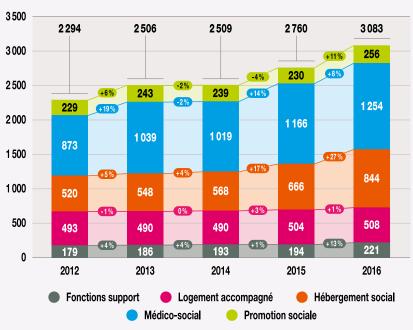
Des effectifs croissants

Les effectifs ont progressé de 444 ETP* entre 2015 et 2016, soit une croissance de 18 %. Cette progression concerne davantage les personnels recrutés en CDD, les CDI représentant 215 salariés.

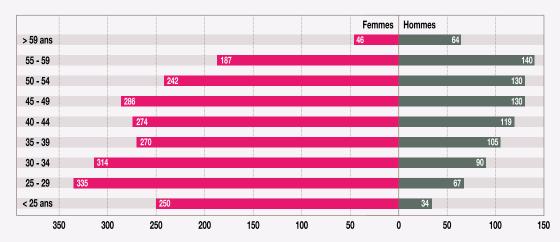
La plus forte progression concerne le secteur de l'hébergement social avec une augmentation de 35 % de ses effectifs (ETP). Celle-ci s'explique par les nombreuses ouvertures de dispositifs d'urgence liés à l'asile (CAO*, PADA*...).

Le pôle médico-social a également vu croître ses effectifs avec l'ouverture de la Maison d'accueil spécialisé (Mas) à Saint-Pierre-de-Plesguen (Côtes-d'Armor). L'établissement compte 51 ETP, sur les 152 complémentaires sur cette activité.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR AXE STRATÉGIQUE



71% DES SALARIÉS DE COALLIA SONT DES FEMMES



Les effectifs se composent pour 71 % de femmes. Cette forte proportion féminine dans les effectifs de Coallia est liée à ses activités dans les secteurs social et médicosocial, composés d'emplois fortement féminisés.

L'âge moyen des salariés de Coallia est de 41 ans. Sa pyramide des âges apparaît comme assez équilibrée. Force est

de constater que la pyramide des âges pour les hommes est plus vieillissante.

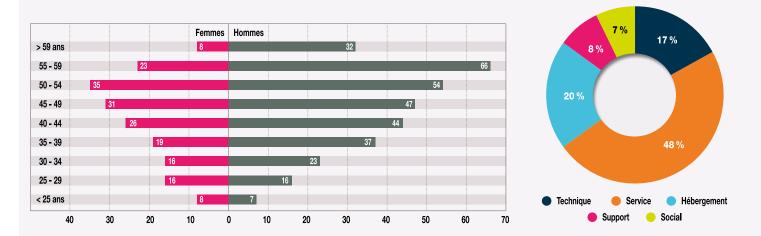
Cela s'explique par la représentation des métiers historiques de Coallia où l'emploi de Responsables d'hébergement ainsi que les filières techniques et services sont le plus souvent occupés par des hommes.

Analyse des effectifs par activité (hors contrats aidés)

> Logement accompagné

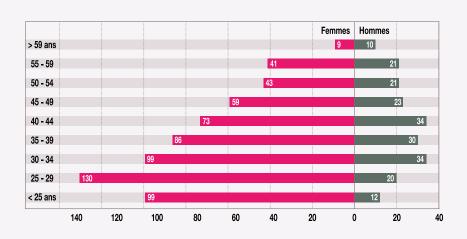
Le pôle Logement accompagné emploie 16,5 % des salariés de Coallia soit l'équivalent de 497 ETP. La filière Service (nettoyage et entretien) représente à elle seule 48 % des effectifs. Les équipes techniques ainsi que les Responsables d'hébergement en représentent, pour leurs parts respectives, 16,7 % et 20,2 % des ETP.

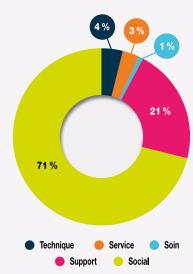
Le personnel est essentiellement masculin (64 %) et il est intéressant de noter que 43 % des collaborateurs ont plus de 50 ans.



> Hébergement social

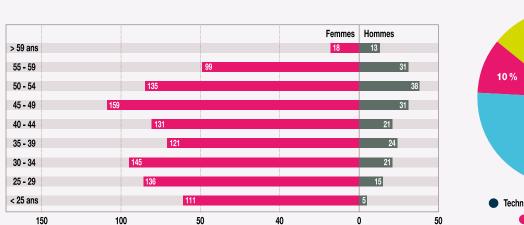
Ce sont 844 collaborateurs représentant 805 ETP (soit 27,4% des effectifs en ETP) qui composent le personnel de ce pôle d'activité en très forte augmentation, tant en nombre qu'en part relative (568 collaborateurs à fin 2014 et 666 à fin 2015). Les femmes représentent près de 75% de cette population dont la principale activité touche très logiquement la filière Social.

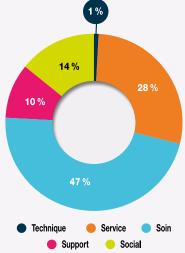




> Médico-social

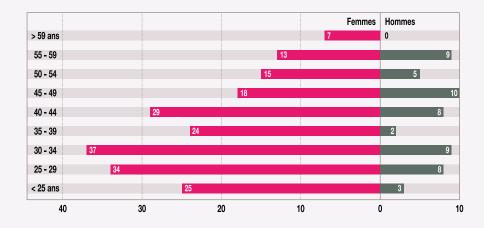
C'est le pôle d'activité qui regroupe le plus de collaborateurs. Il comprend 1254 collaborateurs pour 1168 ETP (contre un peu moins de 800 en 2012). Les femmes représentent près de 79 % de cet effectif dans lequel près de la moitié des collaborateurs exercent un métier de la filière Soins. La moyenne d'âge est de 41 ans.





> Promotion sociale

Le pôle promotion sociale compte 256 salariés soit un peu plus de 8 % de l'effectif global de Coallia. Les femmes sont fortement représentées avec 79 % de l'effectif de ce pôle. La moyenne d'âge constatée est de l'ordre de 39 ans.



La GPEC devient le développement RH

En effet, la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC), qui consiste à anticiper les besoins en effectifs et en compétences pour l'association, est l'une des actions menées par le service, parmi d'autres comme l'accompagnement au recrutement ou le développement des compétences des collaborateurs par la formation. Il nous a semblé plus juste de parler d'un service développement RH, service support auprès des équipes de Coallia.

1975 stagiaires formés dans le cadre du plan de formation

En 2016, nous avons lancé pour la première fois un catalogue de formations par thématique. Fini les formations par silo métier : développons la synergie avec des formations abordant les mêmes problématiques pour des métiers différents. Au total, le plan de formation a concerné 1975 stagiaires pour 16920 heures de formation (voir graphique en bas de page).

22 salariés ont eu accès à une période de professionnalisation

- > Formation CAFERUIS*: 5 stagiaires
- > Formation CAFDES*: 4 stagiaires
- Formation RRS (Responsable de résidence sociale) :
 3 stagiaires
- > Autres formations: 10 stagiaires Assistant de direction, CAP Installateur thermique, CQF Moniteur Atelier 2e classe, CQP Agent machiniste classique, CQP Responsable de secteur, DE AMP*, DE Educateur Spécialisé, DE Moniteur Educateur, DEJEPS, Licence Sciences Sanitaires et Sociales Option MS, Mesure d'accompagnement judiciaire, Responsable Programmes Immobiliers, Surveillant de nuit.

24 salariés ont eu accès à un congé individuel de formation

UNIFORMATION, notre OPCA, nous a accordé 24 CIF sur les 45 demandés. Ainsi, sur quatre bilans de compétence demandés tous ont été acceptés, de même que pour les 5 VAE demandées. En revanche, sur 36 demandes de formation, 15 ont été acceptées.

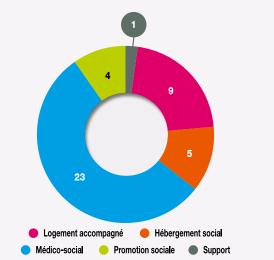
Concernant le CPF (Compte Personnel de Formation), nous avons commencé à mettre en place des actions CPF en proposant une certification TOSA (bureautique), permettant à 29 salariés de suivre ce parcours de formation avec l'obtention de 51 certifications pour 106 jours de formation.

Coallia affirme sa politique en direction des jeunes en insertion

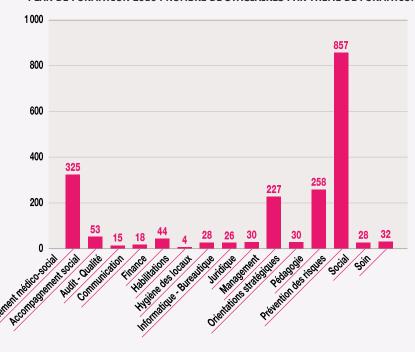
Au 31 décembre 2016, 42 salariés (dont 16 CDI) bénéficient d'un contrat "emploi d'avenir". Ces emplois concernent principalement le pôle Médico-social. 72 % des emplois d'avenir ont été formés et 41 % ont obtenu leur diplôme.



RÉPARTITION DES EMPLOIS D'AVENIR PAR AXE STRATÉGIQUE







Poursuite des actions pour le Cercle des managers

En 2016, nous avons poursuivi l'accompagnement des directeurs d'unité opérationnelle (DUO) dans leur développement managérial en proposant des actions ciblées sur des points précis :

- > la gestion du temps
- > la gestion des conflits
- > l'assertivité
- > l'insuffisance professionnelle
- > l'organisation du temps de travail
- > l'inaptitude et invalidité

Parallèlement, des ateliers d'échanges de pratiques managériales ont été organisés toute l'année au rythme d'une rencontre toutes les 6 semaines.

Forts du succès de l'accompagnement managérial auprès des DUO, nous avons déployé ce même format auprès des managers intermédiaires que sont les Chefs de service, les Cadres de santé, les Responsables services et techniques et les Responsables de pôle du siège. Les premières sessions se sont déroulées en fin d'année et poursuivies en 2017.

La Mission handicap

Une campagne de communication et d'accompagnement en faveur des travailleurs handicapés a permis aux salariés de déclarer leur situation de handicap : +19 % par rapport à 2015. Cette action de communication comprenait :

- une campagne d'affichage pour faire tomber les préjugés autour du handicap,
- un support de communication spécifique pour les managers,
- des interventions en réunion de régions et métiers pour re-sensibiliser au cadre légal et à la DOETH*,

- une communication individuelle auprès des collaborateurs dont la RQTH* arrive à expiration,
- > une présentation de la Mission handicap lors de la journée d'intégration des nouveaux salariés.

Parallèlement, 4 accompagnements spécifiques ont été mis en place pour l'adaptation au poste de travail en lien avec le SAMETH et l'AGEFIPH (étude ergonomique du poste de travail, fauteuils adaptés...).

Une démarche qui se structure : les fiches fonction

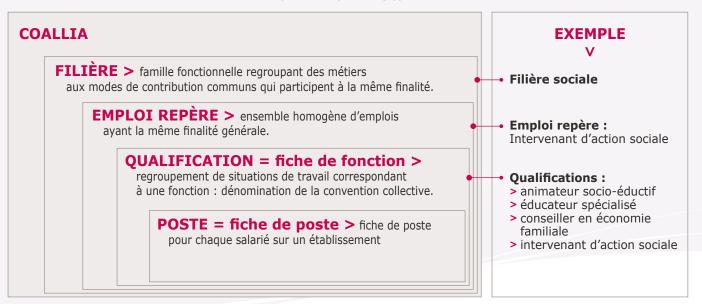
Nous avons réalisé pour le terrain des fiches fonction récapitulant les savoirs (formation initiale ou continue), les savoir-faire (expériences nécessaires) et les savoir-être (les comportements associés dans la mise en œuvre des deux premiers savoirs) au travers des activités principales du détenteur de la qualification.

Finalité: créer un référentiel de compétences pour la galaxie des métiers Coallia (voir schéma ci-dessous). 70 % des qualifications sont couvertes par ces fiches fonction. C'est sur cette base que l'évaluation des compétences a été faite lors des entretiens annuels.

Première campagne d'entretiens dématérialisés

L'année 2016 a été marquée par la première campagne d'entretiens annuels et professionnels organisés sous format dématérialisé. En effet, les 2500 collaborateurs de Coallia ont réalisé ces entretiens en deux campagnes : une de 6 mois pour le Médico-social et une de 3 mois pour les autres activités, par l'intermédiaire du logiciel Talent-Soft. Les formulaires d'entretien ont été saisis et enregistrés directement dans l'outil informatique. Cela nous a permis de construire notre plan de formation 2017 sur la base de ces remontées terrain. Nous avons obtenu pour cette première année 75 % d'entretiens réalisés.

LA GALAXIE DES MÉTIERS COALLIA



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET CODÉVELOPPEMENT

Coallia s'attache à donner une dimension plus large à ses actions en direction des travailleurs migrants. C'est dans cette optique que, depuis le lancement du dispositif de codéveloppement et de solidarité internationale en 2009, nous nous efforçons d'accompagner les associations de migrants résidant dans nos structures à travers le co-financement de projets de solidarité, la capitalisation d'expériences, la promotion et le partage d'initiatives de développement notamment au Sénégal, au Mali et en Mauritanie. Ces actions s'inscrivent dans la continuité de notre vocation sociale.



Témoignage

"Le petit village de Mountan Soninké a eu son adduction d'eau potable depuis plusieurs années, c'est chose faite aussi à Mountan Kagoro grâce au soutien d'Aquassistance et Matérim. C'est un immense plaisir pour nous, femmes du village.

Cette réalisation nous donne beaucoup de temps libre pour assurer d'autres tâches. Pour éviter les files d'attente, la plupart des femmes allaient prendre l'eau dans des puits qui était impropre à la consommation. Notre satisfaction est totale. Merci aux financeurs du projet."

Sira Sissoko, membre de l'association des femmes du village de Mountan Kagoro.



Promouvoir les initiatives de développement

Tout au long de l'année 2016, 27 associations de résidents hébergées au sein des foyers de travailleurs migrants et résidences sociales se sont mobilisées pour répondre à notre appel à projets de codéveloppement. L'accès à l'eau potable arrive en tête des problématiques traitées par les associations de migrants devant la santé, l'éducation et l'agriculture. Cette année encore, la dotation globale pour les projets de codéveloppement correspond à une enveloppe de 50 000 euros, reversés à 10 associations.

Sensibiliser à la maîtrise de la consommation d'eau et au développement durable à travers le programme *Viv'eau*

Viv'eau, une démarche éco-citoyenne portée par Coallia vise à économiser les ressources et maîtriser la consommation d'eau dans les établissements en associant tous les résidents des foyers de travailleurs migrants et résidences sociales. La démarche est fondée sur des principes de responsabilité et de solidarité internationale. L'accès à l'eau potable étant une des premières préoccupations des associations de migrants candidates à l'appel à projets de Coallia, 10 % des économies réalisées dans le cadre de la démarche Viv'eau seront réinvesties dans ce type de projets de codéveloppement. Malgré une mise en œuvre complexe, 4 établissements franciliens ont bénéficié d'ateliers de sensibilisation au travers d'une exposition itinérante sur la consommation d'eau. En 2017, Coallia entend poursuivre ses efforts dans ce sens.



La musique classique en soutien à des projets de solidarité internationale

Si l'appel à projets de Coallia agit comme un levier pour soutenir les efforts des associations de migrants dans la mise en œuvre de leurs projets, certaines d'entre elles peinent à récolter les financements nécessaires à leur réalisation. C'est dans cette optique que, en partenariat avec l'association Note et Bien, Coallia a souhaité co-organiser un concert de soutien au profit du fonds de dotation Stéphane Hessel, permettant de collecter des dons pour soutenir un projet d'adduction d'eau potable réalisé à l'initiative de résidents de Coallia.

Vers de nouveaux partenariats

Coallia s'efforce de tisser des liens étroits avec un réseau d'opérateurs techniques et de partenaires financeurs engagés dans le champ de la solidarité internationale et du codéveloppement. En 2016, elle développe de nouveaux partenariats avec les instances de représentation des pays concernés par les actions qu'elle mène, notamment le Sénégal. Ces rencontres donneront lieu à un partenariat formalisé autour de l'accueil et l'hébergement d'étudiants sénégalais dans nos structures pendant la durée de leur formation en France.



En 2016, l'association pour le développement intégré du village Mountan et environnant (ADIME) et l'association Comité villageois de développement de Guessebine (ACVDG) organisaient une restitution du projet d'adduction d'eau potable dans les villages de Mountan-Kagoro et Guessebine au Mali. À cette occasion, Materim Fofana et Fiyo Magassa, présidents respectifs des deux associations porteuses du projet, ont tenu à partager les témoignages des habitants des deux villages avec l'ensemble des partenaires ayant contribué au projet.

"La réalisation de ces infrastructures dans deux villages de ma commune est une très bonne chose. Nous pouvons dire merci à Aquassistance et à tous les partenaires financiers. On comprend mieux la valeur de l'eau quand on la puise soit même !! Pas évident quand on a l'habitude d'ouvrir des robinets. Ma commune compte 5 villages, nous espérons que dans quelques années les trois autres villages seront équipés d'une adduction d'eau potable."

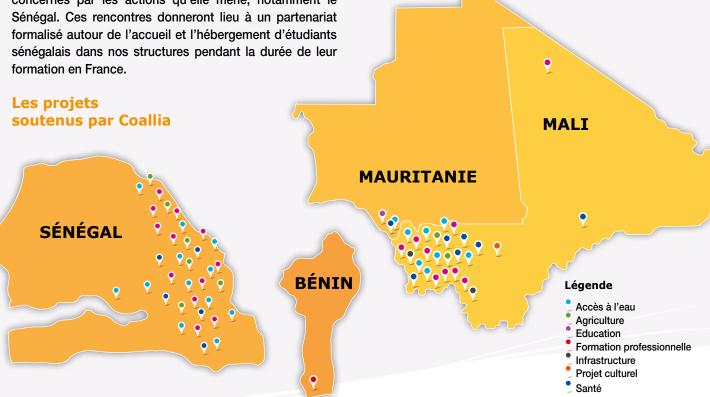
Diagui Fofana, maire de la commune de Guémoukouraba

Villes/villages au Bénin : Kpomasse

Villes/villages en Mauritanie: Bouly, Khabou et Talhaya

Villes/villages au Mali: Diombougou & Séro-Diamanou, Dioungo Keneya, Guéssébiné & Mountan Kagoro, Kanantara, Konsiga, Madina Couta, Makana Guidimé, Niamiga, Sabouciré, Ségou, Sélifély, Seye Boule, Soninké Mountan, Tombouctou, Touwacou

Villes/villages au Sénégal: Agnam Lidoubé, Bakel, Diabal, Diamwelly, Diaré M'Bolo, Diarendi, Diawandel, Diellaa & Oulde, Diyabougou, Galoyabé, Gognèdji, Kouthia-Khassé, Mbagnou, Ndiya, Ndouloumadji Dembé, Niangana Thiedel, Sinthiou Mamadou Boubou, Sira Doundou, Talibadji, Thoumoughel, Tourimé



LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016

Commentaires sur les éléments financiers consolidés de l'exercice 2016 (hors Coallia Habitat)

Compte de résultat consolidé 2016

- > Le résultat 2016 du groupe Coallia est de 32 K€, après écritures de consolidation.
- Les produits de l'activité continuent à progresser, 7605 K€ en 2016 (+ 4,17 %) pour s'établir à 189756 K€ (croissance de 5,3 % en 2015).
- > Cette progression tient de nouveau au développement des activités médicosociales, dont les produits progressent de 6903 K€ (+11,27%), représentant dorénavant 68131 K€ soit 36,85 % de l'activité de l'association Coallia.
- > L'hébergement social progresse de 685 K€ (+ 1,54 %) sous l'effet, d'une part, de crédits en hausse concernant les dispositifs d'accueil d'urgence et de demande d'asile et, d'autre part, de l'accroissement du parc de logements en intermédiation locative (Solibail).
- Les redevances tirées de l'activité logement accompagné progressent de 424 K€ (+ 0,71 %) sous l'effet de la mise en service d'établissements en réhabilitation.
- Les résultats opérationnels s'inscrivent dans la continuité, avec une vigilance sur certains sites du médico-social et le secteur très fragile de la formation (fermé en 2017).
- > L'accroissement du périmètre et les nouvelles activités lancées en 2016 conduisent à une augmentation de l'ensemble des postes de charges de 6,8 %.
- Néanmoins, le résultat d'exploitation redevient bénéficiaire en 2016, à 1015 K€, contre une perte de – 3 548 K€ en 2015.
- L'association a clairement dissocié cette année le résultat des activités non réglementées (- 5024 K€) et le déficit des activités sous contrôle des tiers financeurs (+ 5056 K€).

Bilan consolidé 2016

- > Le total du bilan progresse : 410 091 K€ contre 384 181 K€ en 2015, sous l'effet des investissements réalisés en 2016. Les investissements corporels ont progressé de 20 465 K€ sur l'exercice.
- > Au 31 décembre 2016, la trésorerie s'établit à 13642 K€ contre 9079 K€ au 31 décembre 2015.

Commentaires sur les éléments financiers Coallia Habitat de l'exercice 2016

> Compte tenu des investissements, les immobilisations brutes progressent de 22147 K€. Le financement provient d'emprunts et de subventions pour ces opérations, plus une partie d'autofinancement.

Comptes d'exploitation (en K€)

| | 2016 | | 2015 Prof | orma* |
|--|-----------|---------|-----------|--------|
| Coallia | K€ | %CA | K€ | %CA |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 189756 | | 182 151 | |
| Production immobilisée | 4837 | | 4870 | |
| Subvention d'exploitation | 46728 | | 36128 | |
| Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges | 14261 | | 11 954 | |
| Autres produits | 1187 | | 760 | |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | 256770 | | 235 863 | |
| Coût d'achat des marchandises vendues | (1 052) | -1% | (971) | - 1% |
| Autres charges externes | (101119) | - 53 % | (93 203) | - 51% |
| Impôts et taxes | (5 697) | -3% | (5 051) | -3% |
| Charges de personnel | (116272) | - 61 % | (106 229) | - 58 % |
| Dotations amortissements et provisions | (26837) | - 14% | (24872) | - 14% |
| Autres charges | (4508) | -2% | (9 084) | - 5 % |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION | (255 754) | - 135 % | (239411) | - 131% |
| Engagements à réaliser sur ressources affectées | (4953) | | (5 860) | |
| Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs | 5937 | | 4792 | |
| Variation fonds dédiées | 984 | | (1 068) | |
| RÉSULTAT EXPLOITATION | 1015 | 1% | (3 548) | -2% |
| RÉSULTAT FINANCIER | (2539) | - 1 % | (2396) | - 1 % |
| RÉSULTAT COURANT | (952) | - 1 % | (3509) | -2% |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | (276) | 0% | 665 | 0% |
| RÉSULTAT NET | 32 | 0% | (4576) | -3% |
| Résultat de l'exercice | (5024) | | (898) | |
| Résultat de l'exercice sous contrôle tiers financeurs | 5 0 5 6 | | (3 679) | |

^{*} Comptes Proforma 2015 : hors filiale Coallia Habitat exclue du périmètre de consolidation



Comptes d'exploitation (en K€)

| | 2016 | | 2015 | |
|--|---------|---------|---------|--------|
| Coallia Habitat | K€ | %CA | K€ | %CA |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 2880 | | 3702 | |
| Production immobilisée | 339 | | 675 | |
| Subvention d'exploitation | 0 | | 960 | |
| Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges | 74 | | 88 | |
| Autres produits | 40 | | 0 | |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | 3333 | | 5423 | |
| Coût d'achat des marchandises vendues | (3) | 0% | (22) | - 1% |
| Autres charges externes | (528) | - 18% | (692) | - 19% |
| Impôts et taxes | (328) | - 11% | (351) | -9% |
| Charges de personnel | (51) | -2% | (1 989) | - 54 % |
| Dotations amortissements et provisions | (3 378) | - 117% | (1 810) | - 49 % |
| Autres charges | 0 | 0% | 0 | 0% |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION | (4 287) | - 149 % | (4864) | - 131% |
| Engagements à réaliser sur ressources affectées | 0 | | 0 | |
| Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs | 0 | | 0 | |
| Variation fonds dédiées | 0 | | 0 | |
| RÉSULTAT EXPLOITATION | (954) | - 33 % | 559 | 15% |
| RÉSULTAT FINANCIER | (559) | - 19 % | (474) | - 13 % |
| RÉSULTAT COURANT | 225 | 8% | 85 | 2% |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 1738 | 60% | (1) | 0% |
| RÉSULTAT NET | 225 | 8% | (60) | -2% |
| Résultat de l'exercice | 225 | | (60) | |
| Résultat de l'exercice sous contrôle tiers financeurs | 0 | | 0 | |

Bilan en K€

Coallia

| | 2016 | 2015 Proforma* |
|------------------------------|----------|-------------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | |
| Immobilisations brutes | 447979 | 313897 |
| Amortissements | (143617) | inclus |
| Immobilisations nettes | 334362 | 313897 |
| ACTIF CIRCULANT | | |
| Actif circulant brut | 70378 | 61 205 |
| Provisions clients | (5972) | inclus |
| Provisions créances diverses | (2320) | inclus |
| TRÉSORERIE | 13642 | 9079 |
| TOTAL ACTIF | 410091 | 384 181 |

 $^{^{\}star}$ comptes Proforma 2015 : hors filiale Coallia Habitat exclue du périmètre de consolidation

| | 2016 | 2015 Proforma* |
|-------------------------------|---------|-------------------|
| PASSIF | | |
| FONDS PROPRES | | |
| Capital + réserves + RAN | 29321 | 29645 |
| Résultat | 32 | (4576) |
| FONDS AVEC DROITS DE REPRISI | ES | |
| Capital + réserves + RAN | 12807 | 12260 |
| Résultat | (8776) | (5 574) |
| Provisions réglementées | 1708 | 1 575 |
| Subventions d'équipement | 95 201 | 94483 |
| PROVISIONS | | |
| Provisions risques et charges | 10734 | 11 253 |
| Dotation fonds dédiés | 5 969 | 6987 |
| DETTES FINANCIÈRES | 204639 | 185 968 |
| PASSIF CIRCULANT | | |
| Dettes exploitation | 44162 | 40 399 |
| Dettes hors exploitation | 6702 | 7988 |
| Produits constatés d'avance | 7592 | 3773 |
| TOTAL PASSIF | 410 091 | 384 181 |

Coallia Habitat

| | 2016 | 2015 |
|------------------------------|--------|---------|
| ACTIF | | |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | |
| Immobilisations brutes | 132724 | 110577 |
| Amortissements | (7294) | (4092) |
| Immobilisations nettes | 125431 | 106 485 |
| ACTIF CIRCULANT | | |
| Actif circulant brut | 24759 | 36183 |
| Provisions clients | 0 | (18) |
| Provisions créances diverses | 0 | 0 |
| TRÉSORERIE | 7943 | 12082 |
| TOTAL ACTIF | 158132 | 154732 |

| | 0040 | 0045 |
|-------------------------------|---------|--------|
| | 2016 | 2015 |
| PASSIF | | |
| FONDS PROPRES | | |
| Capital + réserves + RAN | 6 5 5 6 | 6617 |
| Résultat | 225 | (60) |
| FONDS AVEC DROITS DE REPRISES | | |
| Capital + réserves + RAN | 0 | 0 |
| Résultat | 0 | 0 |
| Provisions réglementées | 0 | 1 |
| Subventions d'équipement | 81 219 | 82179 |
| PROVISIONS | | |
| Provisions risques et charges | 2 | 51 |
| Dotation fonds dédiés | 0 | 0 |
| DETTES FINANCIÈRES | 61 221 | 55707 |
| PASSIF CIRCULANT | | |
| Dettes exploitation | 1 730 | 544 |
| Dettes hors exploitation | 7179 | 8328 |
| Produits constatés d'avance | 0 | 1 |
| TOTAL PASSIF | 158132 | 154732 |

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU

> Jean-François Carenco, Président

Président de la Commission de régulation de l'énergie, ancien préfet de la région Ile-de-France et de Paris.

> Sylviane Léger, Vice-Présidente

Contrôleur général économique et financier (CGEFi, en retraite), ancienne directrice générale de la SIEMP, société immobilière d'économie mixte de la ville de Paris, ancienne directrice générale de la SOREQA (Société de Requalification des Quartiers Anciens SPLA).

> Jacques Berké, Trésorier

Consultant, ancien président des Entreprises Sociales pour l'Habitat (Fédération nationale des sociétés anonymes et fondations d'HLM).

> Roger Wartner, Secrétaire

Ancien directeur régional de la SONACOTRA puis directeur général adjoint du Groupe PELLOUX, administrateur à la Fédération de Paris. de LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ainsi qu'à l'APAC/MAC.

> Xavier Ousset, Membre du bureau

Ancien conseiller logement de Bertrand Delanoë, maire de Paris, ancien directeur adjoint du logement et de l'habitat de la Ville de Paris.

COLLÈGE DES ADHÉRENTS : MEMBRES ASSOCIÉS

- L'Union sociale pour l'habitat d'Ile de France AORIF (association Loi 1901)
 représentée par Michel Dulimon, vice-président de l'AORIF et vice-président du comité exécutif du groupe ARCADE.
- > Fédération Habitat et Humanisme
 - représenté par Patrice Raulin, administrateur, secrétaire du bureau de l'association Habitat et Humanisme lle de France.
- > Paul Benayoun, ancien conseiller spécial de Jean-Louis Borloo de 1989 à 2010, consultant depuis 2010.
- Christian Brulé, docteur en médecine-psychiatre, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques, Chevalier des Arts et des Lettres, ancien directeur général de l'Association de prévention du site de la Villette (APSV).
- > Catherine Hesse, personne qualifiée.
- > Jean-Pierre Leroy, ancien cadre de direction de l'OCIL, ancien président d'AREFO et d'ARPAD.
- > Nicolas Machtou
- > Thierry Repentin
- > Frédéric Salat-Baroux
- > Frédéric Tiberghien, membre du Conseil d'Etat.

COLLÈGE DES ADHÉRENTS : MEMBRES PARTENAIRES

- > Association parents et amis de Tourville handicap (Apath) représentée par Michel Seguy, retraité.
- > Association Les Jardins d'Epicure représentée par Marie Richard, inspectrice générale honoraire de la Jeunesse et des Sports, présidente du CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse), ancien maire de la Ferté Sous Jouarre, ex vice-présidente du conseil général de Seine et Marne, ex vice-présidente de la région lle de France.

COLLÈGE DES SALARIÉS

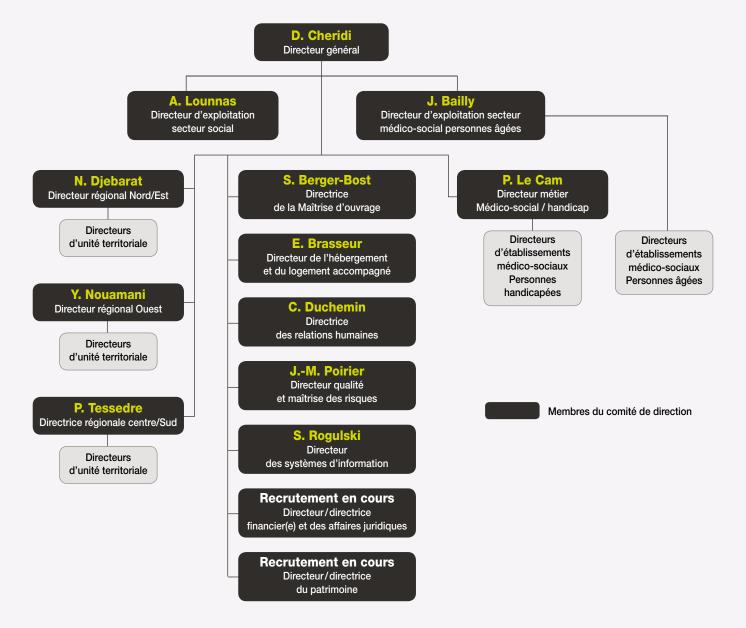
- > Olivier Delporte-Fontaine, conseiller en économie sociale familiale.
- > Sidi Diawara, chef de service.
- > Menu Rose, directrice du foyer d'accueil médicalisé de Bures-Morainvilliers.

LE COLLÈGE DES USAGERS

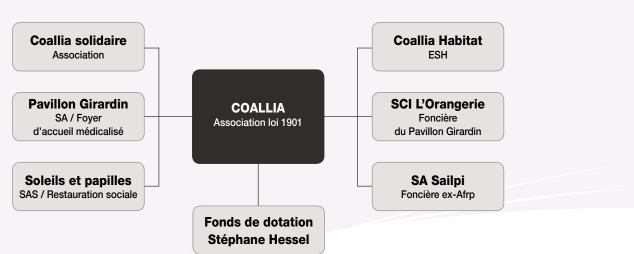
- > Mamadou Baradji, chef d'équipe.
- > Boubacar Bathily



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



ORGANIGRAMME JURIDIQUE



RÉSEAUX

ET PARTENARIATS

Coallia entretient et développe d'étroites collaborations avec les organisations professionnelles et associatives du champ social et médico-social. Engagée au sein d'importantes fédérations et unions nationales ou régionales, notre association contribue au travers de son expérience et de son expertise à la réflexion et aux évolutions entourant l'action sociale.

Par ailleurs, Coallia bénéficie du soutien financier des pouvoirs publics au niveau européen, sur le plan national et territorial. Ces partenariats forts, soutenus et durables permettent l'accomplissement de notre mission d'intérêt général en cohérence avec les politiques publiques et au service des personnes et des familles que nous accompagnons.

Les réseaux professionnels

- > L'Association francilienne pour favoriser l'insertion par le logement (AFFIL)
- > Le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI)
- > La Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP)
- > La Fédération de la formation professionnelle (FFP)
- > La Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (FNARS)
- > L'Union nationale des gestionnaires de foyers et résidences sociales (UNAFO)
- > L'Union nationale interfédérale des Œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS) et ses déclinaisons régionales (URIOPSS)
- L'Union sociale pour l'habitat (USH)
- > L'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France (AORIF)
- L'UNA (l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles)

Coallia est également adhérente de l'Association Chantier-école, en lien avec le Centre International d'études pédagogiques (CIEP) et à la Ligue de l'enseignement.

Les partenariats opérationnels

- > Associations de parents
- > Acteurs de la formation professionnelle: AFPA, GRETA, IRTS, INFREP, AFEC, ASSOFAC
- Association UNA de la Manche
- Association UNA'DOM
- > Association EINA
- > Centre hospitalier universitaire de Soissons
- > La Croix-Rouge
- > France Alzheimer

Les partenariats institutionnels et financiers

- > Les Fonds européens : FER, FEI, FSE, FEDER
- > L'État, avec ses directions centrales et ses services déconcentrés
- > Les agences régionales de santé (ARS)
- > Les collectivités territoriales: régions, départements, communes
- > L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)
- La Caisse des dépôts
- > Action Logement
- L'Agence du service civique (ASC)

3D Dératisation, désinsectisation, désinfection ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie AFTAM Association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches. Prend le nom de Coallia en 2012 **ALT** Allocation de logement temporaire **AMP** Aide médico-psychologique ASV (loi) Loi du 29 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ATSA Accueil temporaire, service de l'asile AVDL Accompagnement vers et dans le logement CADA Centre d'accueil des demandeurs d'asile CAFDES Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale **CAFERUIS** Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale CAO Centre d'accueil et d'orientation CAU Centre d'accueil d'urgence CDAPH Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale CPH Centre provisoire d'hébergement DALO Droit au logement opposable DIF Droit individuel à la formation DIHAL Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement DNA Dispositif national d'accueil DOETH Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés **EHPA** Etablissement d'hébergement pour personnes âgées Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes **EHPAD ESAT** Etablissements et services d'aide par le travail ESH Entreprises sociales pour l'habitat **ETP** Equivalent temps plein FAM Foyer d'accueil médicalisé **FNARS** Fédération des acteurs de la solidarité FJT Foyer de jeunes travailleurs FTM Foyer de travailleurs migrants GCSMS Groupement de coopération sociale et médico-sociale **GPEC** Gestion prévisionnelle des emplois et compétences HS Hébergement social **HSA** Habitat social adapté (autre désignation du logement accompagné) HUDA Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile LHSS Lits halte soins santé MAS Maison d'accueil spécialisé MOUS Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale MS Médico-social NAO Négociations annuelles obligatoires OFII Office français de l'immigration et de l'intégration **OFPRA** Office français de protection des réfugiés et apatrides PADA Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile **PEA** Projet d'entreprise associative PF Pension de famille (habitation communautaire individuelle pour personnes désocialisées) PTFTM Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants

SSIAD Service de soins infirmiers à domicile

UNA Union nationale de l'aide des soins et des services aux domiciles

VEFA Vente en état futur d'achèvement

Résidence sociale

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Service d'accompagnement à la vie sociale

Société coopérative d'intérêt collectif

Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

RS

RQTH

SAVS

SCIC

SAMSAH

